

Le Canada-Français

souhaite une

Bonne et Heureuse
Année

à tous ses lecteurs et collaborateurs,
à ses fidèles annonceurs, à tous
ses amis de la région
et de l'étranger.

LA NOUVELLE ANNEE

La saison des fêtes qui chevauche sur le vieil et le nouvel An, nous fait à chaque occasion songer plus vivement à la fuite rapide du temps; elle marque l'étape dans la vie moderne de plus en plus trépidante. Dans nos campagnes on s'arrête et la guirlande qui s'étend de Noël jusqu'aux Rois est vraiment un temps de fête et de réjouissances, pendant laquelle on fait aussi peu de place que possible aux travaux et aux préoccupations ordinaires de la vie; les citadins, eux, pour la plupart, sont rendus à ne se détourner que très peu de la route où ils sont irrésistiblement poussés par les soucis de l'existence et de l'ambition, ils brûlent l'étape, et c'est tout au plus si des quinze jours qui les sollicitent au repos, ils s'en accordent un, le premier de l'année nouvelle.

En réalité, ce n'est pas le temps qui fuit, ce sont les humains qui, avec une activité fiévreuse, courent perpétuellement dans le temps après des espérances, qui souvent leur échappent, que quelquefois ils atteignent, mais qui jamais ne les satisfont.

Comme ses devancières, l'année 1932 a apporté à notre population un mélange de joies et de peines, d'espérances réalisées et de déceptions, d'aubaines et d'épreuves. Puis-elle nous avoir rapproché de la période d'abondance, que nous avons appelée de tous nos vœux, depuis des mois et des mois.

Aux dernières heures de l'année, nous nous retrouvons avec les mêmes sentiments contradictoires; lassitude de ce que nous connaissons; appréhension du mystérieux demain, et souvent il y a plus de tristesse que de joie, dans les souhaits de bonheur que nous lançons dans toutes les directions, comme dans ceux également que nous aimons adresser avec tant d'entraînement.

Malgré cette tristesse, nous sentons le besoin d'adresser à nos lecteurs, abonnés, annonceurs, amis et collaborateurs, les souhaits attachés à ces jours de sainte joie et d'allégresse familiale. Notre reconnaissance pour leur généreux et précieux encouragement est aussi vive que sincère et à tous et chacun, nous disons un chaleureux merci.

Aux membres distingués de notre clergé, à nos pasteurs dévoués, nous souhaitons qu'ils aient le bonheur de voir leurs enseignements suivis avec toute la soumission coutumière à notre population.

A nos gouvernants, nous souhaitons courage, énergie et succès afin de faire renaître la prospérité dans tous les domaines.

Nous étendons nos souhaits à ceux que nos convictions et nos principes nous ont fait et nous ferons toujours un devoir de combattre sur le terrain de l'intérêt public. Nous les invitons à croiser le fer loyalement, afin que de la lutte sorte la vérité triomphante.

Que les illusions des jeunes, doucement bercées au vent de l'espérance, les conduisent vers la réalisation des rêves chèrement caressés.

A tous, à chacun, bonne, heureuse et prospère Année!

LES NOTRES ET NOS DROITS

Que la langue française ait des droits inaliénables au Canada, droits naturels et constitutionnels, personne n'en doute. Le tout est de les faire admettre en fait. C'est ce que comprennent parfaitement Paul Dumas, Dollard Danereau et Bernard Hogue, qui avaient convoqué l'assemblée de lundi soir au Gesù. Ces jeunes hommes ont protesté. C'est vieux et c'est insuffisant, c'est souvent risible. Ils le savent. Et c'est parce qu'ils le savent qu'ils ont l'intention de ne pas s'arrêter là. M. Bennett a dit: "Voulez-vous la guerre?" Et Dumas, et Danereau, et Hogue, se sont dit: "Pourquoi pas, si c'est nécessaire? La guerre, c'est de notre âge". Le plus grand des jeunes gens éprouvent le besoin de lut-

ter, de s'indigner. Autant s'indigner, autant combattre pour une cause digne entre toutes, celle de la civilisation française. Et puis, comme il doit être agréable de fonder sur le mur de l'avenir!

Toute question de parti mise à part, si M. Bennett se fiche de nous comme du premier cadeau de Noël, MM. Sauvé et Durand. Ces deux as ont passé leur vie à prononcer des discours patriotiques, à nous chanter sur les tons les plus moroses qu'ils voulaient se dévouer pour "la race", comme ils disent en leur langage de primaires. Et aujourd'hui, non seulement ils plient, mais ils s'empressent de se prosterner devant les bonzes du parti tory, qui de tout temps furent les ennemis les plus perfides, les plus insidieux et les plus sornioles de la langue française. Si par hasard cela est faux, si, inconcevablement, MM. Sauvé et Durand ont tenté de faire reconnaître les droits du français, ils n'ont qu'à se dissocier de nos adversaires et nous leur ferons des excuses aussi plates que leurs compliments à M. Bennett.

Il est une chose dont les jeunes, ceux qui sont jeunes de cœur ou d'âge ou des deux à la fois, feront bien de se rappeler. Et c'est que MM. Sauvé et Durand ont déployé tous leurs moyens, heureusement limités, pour empêcher la manifestation de lundi soir. Cela seul indique qu'ils sont coupables de lâcheté, voire de trahison, envers les citoyens de langue française. Qui refusera de s'employer, dans la mesure de ses capacités et de son influence, à les en punir?

Et à propos, puisque ce journal est au service du parti libéral et ne s'en cache pas, pourquoi ne pas faire ressortir une vérité qui est à son avantage? Avez-vous remarqué que c'est toujours sous un régime conservateur que nous sommes le plus bafoués? Seulement, il n'est pas exagéré de dire que depuis que nous vivons sous le signe de M. Bennett, il s'est commis dix fois plus d'injustices envers les Canadiens-Français, que pendant les neuf années du régime King.

DE TOUT UN PEU

D'après M. Bennett "il faut regarder les accords d'Ottawa plutôt à la lueur de l'espérance en l'avenir qu'à la lumière des résultats immédiats".

Depuis deux ans nous vivons de promesses, d'espérances et de déceptions. M. Bennett nous démontre une fois de plus qu'il ne pourra jamais aller plus loin que les promesses. S'imaginer-t-il que nous sommes satisfaits du présent état de choses?

Assez de promesses M. Bennett, moins de leurre et plus de lumière! Cette déclaration de notre cher premier, me fait penser à l'histoire des deux moineaux qui décidèrent un jour, l'un de suivre un "Ford", l'autre un cheval.

Au bout de trois mois les deux moineaux se rencontrent. Celui qui avait suivi le cheval était gros et gras, son plumage luisait, l'autre était maigre, décharné, il tremblait de tous ses membres.

Eh! bien lui dit le premier, que penses-tu de notre expérience? Ne m'en parle pas, j'ai suivi mon Ford jusqu'à hier soir, et je t'avouerai franchement que j'en ai pardessus la tête de promesses, j'ai failli en mourir!

C'est le sort du peuple Canadien qui a voulu suivre M. Bennett.

On n'entend partout que des plaintes de ce temps-ci, à Saint-Jean comme ailleurs. La situation n'est sans doute pas beaucoup meilleure ici qu'ailleurs, mais on peut se consoler en pensant que ça pourrait être pire. Quand on parle de la crise à Saint-Jean, on en attribue la cause à la fermeture d'une manufacture.

Il est vrai qu'à Saint-Jean, nous avons tellement toujours compté sur une grosse manufacture, nous avons

tellement basé notre vie économique sur son existence, qu'il n'est pas surprenant que nous soyons très affectés par sa quasi-fermeture. Les villes qui n'ont qu'une grande industrie souffrent toujours plus que les autres; les villes qui ont plusieurs petites industries sont dans une bien meilleure situation, c'est un fait d'expérience.

C'est pourquoi, nous de Saint-Jean, devrions faire en sorte d'attirer chez nous autant d'industries que possible, trois petites manufactures valent plus qu'une grosse. 1933 devrait être employé à la réalisation de ce but!

Pour 1933, M. Bennett qui a fait des preuves dans la haute finance, va nous présenter un déficit de 150 millions. Les libéraux pour lui, ne sont que des petits administrateurs, des "ménageux", de vrais quéteurs, qu'il sortent de petits surplus, et tout ça parce qu'ils ne connaissent pas la haute finance. Parlez-nous d'un bon déficit de 150 millions, ça c'est de la finance et de la plus haute encore!

1932 s'achève! nous laissons en arrière bien des misères, bien des pleurs. Que nous réserve 1933?

A vous lecteurs, je vous souhaite de l'ouvrage, un peu de bien-être, beaucoup de courage. Ne désespérez pas, la Providence ne peut pas nous avoir abandonnés, elle a voulu pour nous de grandes choses, elle a fixé votre destin.

Tout ce que la Providence exige de nous, c'est que nous l'aidions un peu et il faut qu'en 1933, nous fassions en sorte qu'elle veuille sur nous plus particulièrement.

LES LIBERAUX ONTARIENS ET LE "FAIR-PLAY"

La fermeture des écoles catholiques de Winnipeg a remis en discussion, dans la province d'Ontario, la question souvent débattue d'une répartition équitable, entre l'école publique et l'école séparée, de la part de l'impôt scolaire provenant des sociétés par actions.

Comme de juste, c'est dans la presse libérale qu'on trouve, à ce sujet, les vues les plus libérales, au sens large du terme. Après deux organes du libéralisme indépendant, le *Toronto Star* et l'*Ottawa Citizen*, c'est un journal nettement partisan, le *London Advertiser*, qui intervient, au nom de la justice, en faveur de l'école séparée.

L'*Advertiser* se rend compte, dit-il, des énormes difficultés auxquelles se heurteraient les administrateurs de compagnies qui essaieraient de tenir un registre des convictions religieuses de leurs actionnaires. D'ailleurs, les actions, dans la plupart des cas, changent constamment de mains. Le journal de London convient aussi qu'il peut y avoir des objections valables à suivre en Ontario l'exemple du Québec, c'est-à-dire à répartir au prorata des populations catholique et protestante, l'impôt scolaire provenant des sociétés par actions et des entreprises de services publics.

Il n'en reste pas moins, dit l'*Advertiser*, que les adhérents de l'école séparée, actionnaires de sociétés anonymes, font entendre des protestations "qui paraissent avoir la justice pour elles".

"Les revendications d'ordre législatif de nos concitoyens catholiques en cette matière", conclut l'organe libéral, "méritent de la part de la majorité religieuse un examen sympathique et impartial; dans l'intérêt de l'unité canadienne, la majorité ne doit pas laisser subsister pour la minorité des griefs légitimes".

C'est avec plaisir qu'on observe, dans la province de Québec, le mouvement de *fair-play* qui se dessine dans la province voisine. Et il n'est pas d'avant-garde du mouvement se place la presse libérale. La presse tory en est encore à donner son premier signe de vie. Souhaitons, sans trop l'espérer, que cela vienne.

Tous les libéraux ontariens, à coup sûr, ne pensent pas nécessairement comme le *Toronto Star*, l'*Ottawa Citizen* et le *London Advertiser*. Mais n'est-ce pas un signe encourageant que des journaux aussi influents du parti prêtent à leurs lecteurs une nouvelle doctrine d'unité nationale, faite de justice pour la minorité française et catholique?

Edmond TURCOTTE.

MESSAGE DE L'HON. C.-J. ARCAD

"A l'occasion du Nouvel An, je suis heureux d'adresser au peuple de la Province, et particulièrement aux travailleurs que j'ai l'honneur de représenter au Ministère du Travail, le message traditionnel des bons souhaits de bonheur, de santé et de prospérité.

"Ce dernier mot, "prospérité", semble, aujourd'hui, sonner faux aux oreilles et donner l'impression de la rabelais. En effet, les temps sont si durs, les épreuves si nombreuses que beaucoup de gens sont enclins au pessimisme le plus noir,

et que, souvent déçus, ils ne croient plus aux souhaits de retour à la prospérité.

"Le Ministère du Travail sait, comme bien d'autres, que la population, hélas! peine et souffre. Les relations que j'ai avec le public et les malheureux surtout, m'ont permis de toucher du doigt de grandes misères.

"Je souhaite quand même et sincèrement le retour de la prospérité pour tous. Celle-ci se présentera peut-être plus vite qu'on ne le pense. Le développement des événements d'ordre international peut, durant les six prochains mois, faire reprendre au monde son équilibre.

"En attendant, soyons courageux. Que notre esprit chrétien soit plus vivant que jamais. Qu'il nous rende plus charitable encore les uns envers les autres! Qu'il permette au pauvre et à l'affligé de supporter de façon sereine les misères et les épreuves de la vie! Le bonheur vrai est dans l'accomplissement de son devoir intégral; sur ce plan élevé, tout le monde peut être heureux dans une certaine mesure.

"Pour notre part, nous travaillerons avec énergie et persévérance à améliorer les conditions de vie des travailleurs. La crise actuelle jette une lumière bien vive sur la nécessité de combattre certains maux sociaux, d'y trouver des remèdes efficaces. Les esprits s'appliquent davantage à comprendre, à apprécier maux et remèdes. Les misères d'aujourd'hui auront, sans doute, été la source de certaines réformes de demain.

"Je réitère aux associations ouvrières une demande que je leur ai déjà adressée: collaborer avec le ministère du Travail, par l'étude et l'action, au succès de causes qui nous sont souvent communes. Le problème des assurances sociales est posé; il est difficile et grave. Il faut que l'opinion ouvrière se familiarise avec ses données et connaisse les sacrifices qu'il imposera à la classe ouvrière si celle-ci veut se protéger contre la maladie, l'invalidité, la vieillesse et le chômage.

"Merci à tous ceux qui ont aidé au développement du Ministère du Travail et qui lui ont facilité une lourde tâche. Merci à notre personnel dévoué et loyal pour son excellente coopération. Je compte sur le maintien de cette coopération générale et le développement de l'industrie canadienne.

L'hon. A. David fait un pressant appel

"Malgré les temps difficiles que nous traversons" écrit l'honorable Athanase David, "notre province a le devoir de maintenir, en ces dernières années, le généreux effort qu'elle avait tenté — la première parmi les provinces canadiennes — envers les provinciaux, les artistes de chez nous, envers ceux dont le labeur et les réussites contribuent plus que tous les succès matériels, à nous faire mieux connaître et apprécier de nos concitoyens de l'autre race, à nous hausser dans l'estime de l'étranger.

"Grâce à ce concours — que nous aurions voulu plus grand, mais qui n'aurait pu être plus sincère ni plus constant — nous croyons avoir modestement contribué à la révélation, à l'éclosion, dans divers domaines de la pensée et de l'art, de talents nouveaux qui donnent déjà de magnifiques promesses et dont les œuvres, d'ailleurs, valent déjà maintes fois qu'on s'y arrête.

"Ce que nous avons fait pour les artistes, un groupe a voulu, tout récemment, le faire pour les artisans, pour les petits métiers domestiques. On a voulu encourager l'art paysan, permettre à ceux qui peuvent encore travailler avec succès l'étoffe du pays notamment, de trouver chez nous un marché capable d'absorber la production.

"C'est l'exemple qu'il fallait donner je pense. Il fallait que le grand public comprît que c'est à lui qu'incombe, en dernier ressort, le devoir de ne pas rendre vaines nos fondations diverses: bourses d'études, prix littéraires, écoles d'art. Nos artistes produisent. Acheteurs les œuvres. Que les Pêtes ne se terminent pas cette année, sans que chacun de nos compatriotes ait acheté au moins une œuvre canadienne. C'est un vœu que je formule à l'appui de tout cœur, pour nos artistes, nos écrivains, nos bons artisans du terroir, d'être entendus de notre population.

Un peu plus de Français

Le directeur d'un grand hôtel de Montréal faisait observer récemment que les touristes que l'on attirait chez nous, sous prétexte qu'ils seraient les hôtes d'une ville française, se croyaient trompés. Rien en effet de l'aspect extérieur de notre ville, ne pourrait faire croire qu'elle est aux deux-tiers française. Et puis, les guides, trop souvent, en promenant leurs visiteurs dans certains quartiers qu'ils dénomment la vieille vil-

le française, comme s'il s'agissait d'un faubourg de la Nouvelle-Orléans, oublient de leur dire ce qu'est Montréal au point de vue ethnique. Ils regardent partout. Ils se croient peut-être en Nouvelle-Angleterre. Pas d'enseignes en français, sauf quelques rares exceptions. De quartier latin avec son pittoresque, point pas de cris de petits vendeurs de journaux pour faire résonner en des mots français le dernier événement du jour. L'on ne saurait s'étonner de la propagande entreprise par la Société des Arts et Lettres de Québec. Elle poursuit l'œuvre déjà entreprise pour la renaissance de nos chez nous par certaines organisations, comme par exemple l'Association des Hôteliers de la Campagne. Il est vrai que celle-ci, et en cela, elle a droit de des éloges, a fait siennes les réalisations souvent, la plupart des suggestions qui lui furent faites à cet égard.

M. Etienne Blanchard, P.S.S., dans une lettre à la Société des Arts, Sciences et Lettres, a fait observer que les personnages qui nous visitent — et il cite les délégués à la conférence économique — n'ont eu aucune impression, par ce qu'ils ont vu du caractère français de notre province. "Ils croient naturellement, écrit-il, que la langue française est peu en vogue dans le Québec."

Il est certain que beaucoup de maisons pourraient porter des noms français et qu'elles y gagneraient en pittoresque. Les hôteliers ruraux l'ont compris qui donnent à leurs établissements des noms vraiment du terroir. Le mouvement devrait s'étendre à toutes les maisons tenues par les nôtres. Or, les noms français que l'on voit ici et là, en très petit nombre naturellement, sont donnés à des maisons dont les propriétaires sont souvent des étrangers. Ils savent que ce leur sera profitable. Quand on se surveille davantage à cet égard, les touristes ne se plaignent plus d'avoir été trompés par les agences de voyage et nous y gagnerons tous, à tout point de vue.

Il est aussi opportun d'attirer l'attention sur le fait que la juste part du français n'est pas donnée aux annonces de notre Cité. Pourquoi dire St. John, les voyageurs de demander si nous sommes dans le Nouveau-Brunswick, Saint-Jean n'est-il pas aussi jolii?

Les discours de la Saint-Jean-Baptiste ont certes, leur raison d'être, mais s'il est beau de chanter les louanges de notre belle langue française, il l'est encore plus de la sauvegarder, en la plaçant au rang qui lui convient et en l'employant en tout et partout.

Surveillons nous et n'attendons pas que les gens de races et de nationalités étrangères nous ramènent à l'ordre.

Les annonces, circulaires, pamphlets, etc., imprimés bilingues sont utiles et parfois nécessaires, mais dans le cas où par économie on autres raisons, l'on doit les faire unilingues, pourquoi ne pas donner la préférence au français? Notre vocabulaire est suffisant et notre langue est la plus belle, la plus douce, pourquoi l'ignorer et en certains cas, la reléguer à l'arrière plan.

Soyons patriotes, mais d'un bout de l'année à l'autre et à chacune des occasions fournies par les circonstances.

L'EXCLUSIVISME DE L'IMPERIALISME NE VA PAS AU CANADA

Sonnant le cri de ralliement du libéralisme — un libéralisme bien pensant qui abaisserait les barrières tarifaires du Canada et ramènerait le libre-échange avec le reste du monde — le très hon. W. L. Mackenzie King, chef libéral au fédéral, a adressé la parole à un banquet qui lui était offert par l'Association Libérale du quartier S de la ville de Toronto. L'assistance très nombreuse au banquet lui a donné en réalité l'importance d'un ralliement libéral provincial.

M. King a attaqué avec beaucoup d'énergie les accords économiques adoptés à la conférence impériale à Ottawa l'été dernier et a accusé le premier ministre, M. Bennett de chercher à former une unité économique qui se suffirait à elle-même. M. Bennett n'avait-il pas dit tout récemment le 12 décembre à Londres, que l'impérialisme était si bien entré dans sa vie qu'il influençait sa vie politique en tout temps.

Mais ce système a été abandonné il y a plusieurs années, dit M. King, et malgré les barrières élevées contre les pays étrangers, viendra le jour où le Canada aurait à se repentir de cette exclusivité. Déjà les autres pays ont commencé à répondre en élevant à leur tour leurs tarifs contre nous.

M. King a fait brièvement allusion à la Fédération Coopérée du Royaume-Uni, un parti politique de création récente. La formation d'un parti de ce genre était indéniablement un régime conservateur, dit-il. Mais avec le retour d'un gouvernement libéral, les tiers-partis disparaîtraient car ils ne sont motivés que par la dissatisfaction populaire.

Sans vouloir blâmer les chefs de nouveau parti qui ont à cœur d'améliorer la chose publique, M. King affirme qu'il ne peut croire à son succès. Tous les changements, toutes les innovations, toutes les sessions n'ont pu parvenir à améliorer le sort du peuple.

Se tournant du côté du communisme, le chef libéral expliqua qu'il ne fallait pas déraciner ce parti sous le talon de l'intransigence, mais qu'il fallait remédier aux causes qui aident à l'expansion de ses principes dans notre pays. Ce qu'il faut au monde de nos jours, dit M. King, est une meilleure compréhension de l'humanité.

Il conclut en disant que le problème du monde moderne était un problème social et qu'il fallait que nous, politiciens et citoyens, nous unissions pour arriver à en trouver la solution.

Le français sur les paquebots du Pacifique Canadien

"J'ai été fort surpris d'apprendre que dans certains journaux de langue française publiés dans cette province, on avait récemment critiqué l'absence de personnel parlant le français à bord de nos paquebots transatlantiques". Ainsi s'exprimait ces jours-ci, au cours d'une entrevue, M. Wm. Baird, gérant des services de Passagers pour les lignes maritimes du Pacifique Canadien.

"Ceux qui parlent ainsi sont certainement mal renseignés", poursuit-il, et interprètent faussement les sentiments de la Compagnie, car non seulement maintenons-nous sur chacun de nos navires un groupe de linguistes compétents, mais nous encourageons encore le bilinguisme en payant un bon salaire aux stewards pour chaque langue additionnelle qu'ils possèdent d'une façon satisfaisante. Les passagers reconnaissent les stewards qui parlent le français à la couleur rouge du collet de leur veston, tandis que les stewardesses bilingues ont une bande rouge sur leur bonnet. A bord des paquebots qui font le service entre le Canada et les ports continentaux, ce renseignement est fourni aux passagers en français, dans les pages de la brochure portant la liste des personnes qui font la traversée.

"On a mentionné l'Empress of Britain dans cette critique de notre personnel", continua M. Baird. "Je puis dire qu'à bord de ce paquebot, nous avons une moyenne de dix-sept stewards des deux sexes parlant couramment le français. Lors de son dernier voyage au Canada, il y avait sur l'Empress of Britain sept stewards et trois stewardesses qui parlaient le français; quatre stewards et une stewardess qui parlaient le français et l'italien; deux stewards qui parlaient le français, l'italien et l'allemand et un steward qui parlait le français, l'allemand et le hollandais."

M. Baird signala ensuite quelques-uns des nombreux témoignages reçus de passagers qui ont voulu exprimer à la Compagnie leur appréciation pour les efforts qu'elle fait dans le but de plaire à sa clientèle de langue française. Il cita par exemple celui de Mgr. J. Guy, O. M. I., vicaire apostolique de Grouard, qui écrit dans une lettre, après avoir exprimé sa gratitude pour le confort dont il a joui à bord: "Nous signalerons en particulier le deuxième maître d'hôtel, M. Smith, qui a été à table à notre service un employé de langue française qui s'acquitta de sa tâche à la perfection".

M. l'abbé Neveu, supérieur-général de Saint-Sulpice, voulut aussi remercier la Compagnie de la part du cardinal Verdier, de Paris, à la suite du voyage que fit au Canada il y a quelques mois, à bord de l'Empress of Britain, ce haut dignitaire ecclésiastique.

"Nous recevons comme cela de nombreuses lettres", dit M. Baird, "non seulement au sujet de nos services transatlantiques, mais aussi à propos des paquebots que nous avons sur l'océan Pacifique. Ainsi, en octobre dernier, lors du départ pour l'Orient d'un groupe de dix-huit missionnaires canadiens-français, un dîner d'adieu fut offert par la Compagnie, et en outre du fait que le menu était imprimé en français, tous les mets avaient été choisis spécialement et préparés à la française."

"Nous apprécions à sa juste valeur l'importance de la clientèle des Canadiens-Français et nous nous efforçons de faire tout en notre pouvoir pour qu'ils se sentent parfaitement à leur aise sur nos paquebots", dit en terminant le gérant des services de Passagers du Pacifique Canadien.

Comment diminuer le Budget Alimentaire

La nourriture coûte cher, et, pour l'ouvrier, le budget alimentaire hebdomadaire grève lourdement les recettes. Nous sommes pour la plupart, ignorants de la valeur nutritive des divers aliments et c'est pourquoi nous payons très cher certaines choses alors que nous pourrions nous en procurer d'autres,

plus nourrissantes, à meilleur marché et diminuer d'autant notre budget alimentaire. On constate le gaspillage, surtout dans le choix, fait sans discernement, des aliments achetés pour les enfants, auxquels on permet de manger trop d'une chose et pas assez d'une autre. La même source de dépenses inutiles se retrouve dans le régime des grandes personnes: choix irrationnels et manque de modération, dépenses superflues pour des aliments coûteux auxquels on pourrait en substituer d'autres moins chers et plus nourrissants, gaspillage dans la préparation des aliments, et enfin, mauvaises habitudes dans leur consommation.

Henrysburg

M. et Mme M. Dupré et leur enfant Jacqueline, M. Marcel Dupré, Mme J. Renaudette, M. et Mme Wilfrid Dupré et leur fille Alice, étaient dans la métropole à Noël, les invités de M. et Mme Louis Dupré.

PETITES ANNONCES

ONGENT ALIKA pour faire aboutir échos, fureurs, panaris, anthrax et autres affections de ce genre. Exigez-le de votre pharmacien.

A LOUER, bureau chauffé, bon centre pour affaires; local pouvant aussi servir pour chambres. S'adresser à M. H. Morin, 4 Place du Marché, Saint-Jean. J-n-o.

BRULEUR à pétrole "Oxo Gas Burner", économique, vaillant \$55, pour \$20 peut s'adapter à un poêle de cuisine ordinaire. S'adresser à J. Lorrain, 212 Saint-Jacques. J-n-o.

Vous aurez toujours satisfaction, à prix modérés pour faire faire vos travaux de peinture et lettrage de Trucks, voitures, enseignes commerciales, etc., en vous adressant à 404 rue Grégoire, Saint-Jean. J-n-o.

Province de Québec, district d'Iberville, No. 2824. Cour Supérieure. Dame Rose Elda Bachand, demanderesse vs Hervé Frédéric Benoit, défendeur. AVIS. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 3 décembre, 1932. Saint-Jean, le 9 décembre, 1932. Sabourin et Sabourin, Procureurs de la demanderesse.

GERANT DE DISTRICT DEMANDE pour Saint-Jean, pour une Compagnie Canadienne d'assurance-vie, avantageusement connue dans cette Province. Contrat très attrayant. Ecrire à: Surintendant Provincial, Chambre 206, 660 Ste-Catherine Ouest, Montréal. 29-3.

Mlle JEANNE PAYETTE, coiffeuse, 332 Jacques-Cartier, annonce à sa nombreuse clientèle que ses prix seront réduits pour le temps des fêtes: lundi, mardi, mercredi et jeudi. Komol, 50c; au papier, 50c; Marcel, 35c; massage, 25c. Vendredi et samedi, komol, 75c; papier 75c; Marcel, 35c; massage, 50c. 29-3.

TAXI TAXI. — Assurez-vous un service prompt et des voitures confortables tout en payant le même prix qu'ailleurs. 25c dans Saint-Jean et Iberville. Pour longs voyages, prix spéciaux. Z. Oscar Thout, 29-3.

A ECHANGER, propriété neuve dans Saint-Jean pour commerce ou terre des environs, et A LOUER, bon marché pour l'hiver, deux logis neufs, 6 pièces. S'adresser à 350 rue Champlain, Saint-Jean. 29-3.

M. C. PROVOST, VIOLONISTE. Professeur au Collège Saint-Jean. Classe d'ensemble. Leçons à domicile si désiré. TEL: 282-w. 29-4.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Dame ONESIME BECHARD, de Naperville, veuve de M. Zénon Béchard, en son vivant du même lieu, et Monsieur ARMAND BECHARD, Mécanicien, aussi de Naperville, s'adressent à la Législature à sa prochaine session pour obtenir une loi assurant les effets civils au mariage de la dite Dame Onésime Béchard avec le dit Zénon Béchard, et valant leur contrat de mariage. Québec, 19 décembre, 1932. Procureurs: M. J. G. Sirois, SIROIS, SIROIS & LESAGE, Notaires. — 30-4.

Bonne et Heureuse Année

à tous mes clients et amis ainsi que mes sincères remerciements pour l'encouragement prodigué.

ORPHA MORIN, MARCHAND DE BOIS, et DISTRIBUTEUR DE LAIT. 181 rue Collin — Saint-Jean. Téléphone 675-m.

PACIFIQUE CANADIEN

TRAINS POUR MONTRÉAL DÉPART DE SAINT-JEAN. 7.15 A.M. — Tous les jours. 7.23 A.M. — Tous les jours. 10.38 A.M. — Tous les jours. 11.00 A.M. — Dimanche excepté. 2.53 P.M. — Samedi seulement. 5.30 P.M. — Dimanche excepté. 6.15 P.M. — Tous les jours. 7.41 P.M. — Dimanche seulement.

TRAINS DE MONTRÉAL ARRIVE A SAINT-JEAN. 9.22 A.M. — Dimanche excepté. 9.49 A.M. — Tous les jours. 2.16 P.M. — Samedi seulement. 4.55 P.M. — Tous les jours. 6.33 P.M. — Dimanche excepté. 7.48 P.M. — Tous les jours. 9.40 P.M. — Tous les jours. 12.06 A.M. — Samedi seulement. C. A. LABERGE, Agent du trafic-voyageurs, 191 rue Richelieu, Saint-Jean.

LE CANADA-FRANÇAIS

L.-OMER PERRIER, Directeur. Tél. 103.

A VENDRE, fournaise à air chaud, complète avec registre et tuyaux. S'adresser à 223 rue Laurier, Cité.

A LOUER, deux chambres, chauffage. S'adresser à 420 Laurier, Saint-Jean.

A VENDRE, auto Franklin, en bon état, coupé 4 places \$100, avec la licence. S'adresser à 156 Longueuil, tél. 1042.

A VENDRE, réfrigérateur électrique, porcelaine, à l'intérieur et à l'extérieur, comme neuf, lavasse électrique, cabinet de cuisine, table de cuisine avec dessus en porcelaine, petit poêle électrique Westinghouse. S'adresser à 140 Jacques-Cartier.

A LOUER, grande maison avec chauffage à eau chaude, améliorations modernes, cave cimentée, 114 arpent de terrain, verges; le tout à des conditions faciles. S'adresser à C. O. Gervais & Frère, 148 Richelieu, Cité. J-n-o.

A VENDRE, machine complète à Popcorn "crispettes" en très bon état, bon marché. S'adresser à 156 Longueuil. J-n-o.

LA CORDONNERIE L'ETOILE, 28 Rue Saint-Charles, Saint-Jean. Semelles cousues à la machine pour dames et messieurs, réparations de caoutchoucs, couvre-pieds, chaussures, etc., patins aiguisés.

POLE A BOIS ET CHARBON usagé, à vendre. S'adresser à Southern Canada Power Co. 125 Richelieu, St-Jean. J-n-o.

A VENDRE OU A ECHANGER, pour terres ou propriétés à Saint-Jean, 12 logements, briques solides, 3 étages, caves, garages, situés à Montréal, quartier Maisonneuve, près de la rue Ontario. S'adresser à 231 Richelieu, Saint-Jean. 29-3.

Mlle G. LANGLOIS, autrice du *Magasin Singer*, invite cordialement les dames et demoiselles à lui confier leurs travaux de couture de fantaisie: Points tirés, boutons, anneaux, etc.

Plusieurs années d'expérience vous assurent un service garanti, à des prix modérés. 26 rue Notre-Dame — Tél: 485-F.

Bonne et Heureuse Année

Donnez-lui une pipe pour Le Jour de l'An

est-il payé? **"Appartenant à ceux qu'elle sert"**

Cartes professionnelles
JACQUES CARTIER
 VOCAT
 51 rue Saint-Jacques
 SAINT-JEAN, QUE.
 Tél. 361 361 Casier Postal 134
 Avocat de la cité de Saint-Jean

ALCIDE COTE, B.A., L.L.B.
 VOCAT
 27 Place du Marché
 Téléphone 937-W SAINT-JEAN

MAURICE J. DEMERS
 VOCAT
 Etude: 195 rue Saint-Jacques
 Téléphone 12 SAINT-JEAN

STANISLAS POULIN, C. R.
 VOCAT
 Etude: 40 Rue Saint-Jacques
 Tél. 361 361; Résidence 263
 B. Postale 423 SAINT-JEAN, P. Q.

ANDRÉ REGNIER, C. R.
 VOCAT
 195 rue Saint-Jacques
 Près de la rue St-Jacques
 Tél. 269 SAINT-JEAN

SABOURIN & SABOURIN
 VOCATS
 Ivan Sabourin Roland Sabourin
 25 rue Saint-Jacques
 SAINT-JEAN, P. Q.
 Boîte Postale 963

L. MORAIS
 NOTAIRE
 Successeur de T. Brassard et dépositaire du greffé de J. U. A. Tremblay.
 BUREAU: 51 rue Saint-Jacques
 Tél. 361 361; Résidence 778
 Et à Lacolle, Qué., chaque mercredi.

ARTHUR LEGER,
 Notaire
 ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE
 Cessionnaire des greffes de J. E. Bolvin, Notaire Brien, J. B. H. Beau-regard, Carreau & Vincllette.
 Etude à Ibergville, au bureau de La Banque Canadienne Nationale, Les Mardi et Samedi.
 les autres jours à Saint-Alexandre.

ZACHARIE MARTIN
 NOTAIRE
 Prêts, successions, faillites.
 27 Place du Marché—Saint-Jean
 Secrétaire du conseil de comté et de Saint-Bernard de Lacolle.
 Tél. 83—Ibergville, tél. 172-1.
 Le soir: 39—90 ave. Ibergville.

HECTOR MOREAU, L.L.L.
 NOTAIRE
 PLACEMENT D'ARGENT
 REGLEMENT DE SUCCESSION
 Bureau: 25 rue Saint-Jacques
 SAINT-JEAN—Tél. 990
 Résidence: 21, rue Ibergville
 Tél. 992-1

Dr. JULES BRAULT
 de l'Institut Nazareth
 et de l'Hôpital Notre-Dame
 Maladies des Yeux, des Oreilles,
 du Nez et de la Gorge
 Téléphone 732 102 Saint-Jacques
 Chasse mardi et samedi,
 de 9 à 11 h. A. M. seulement

Consultations: 3 à 5 P. M.
 7 à 9 P. M.
 Téléphone 71

Dr. HENRI LAFAMME
 Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
 et de l'Hôpital-Dieu
 73 1ère Rue IBERVILLE

Dr. OSCAR LABERGE
 Ex-interne des Hôpitaux
 Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
 Consultations:
 Ibergville, 9 à 11 h. A. M. 7 à 9 p. M. Tél. 28

Dr. GEORGES PHANEUF
 CHIRURGIEN
 Des hôpitaux de Paris
 26 rue St-Jacques SAINT-JEAN
 Téléphone 332

Dr. GERALD CAZA
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 216 rue Richelieu
 Saint-Jean Téléphone 981
 Heures: 9 à 12 A.M.—1 à 5 P.M.
 7 à 9 P.M. tous les jours.

TEL. 741 B. P. 218
 Dr. Georges Gervais, B. C. D.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 84 Saint-Jacques, Saint-Jean, P. Q.
 Heures de bureau: 9 à 12 A. M. 1 à 5 P. M.
 7 à 9 P. M. tous les jours.

Dr. V. J. LEVASSEUR, B.C.S.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 261 rue St-Jacques SAINT-JEAN
 Edifice de la Banque Royale
 Heures de Bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P.M.
 M. Lundi, mercredi et vendredi
 soir, de 7 à 8.

Dr. Emeril Poirier, D.D.S.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Heures de bureau: 9 h. à 12 A.M.
 1 h. à 5 P.M. 7 h. à 9 P.M.
 Tél. 822 Bureau 820
 Résidence privée 548
 65 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.



A bout de forces

avant la fin de la journée. Telle est la plainte de beaucoup d'hommes, qui ne font rien cependant pour améliorer leur état. Ils sont las, déprimés, toujours fatigués, ils se plaignent de quelques-uns des maux suivants:

Troubles d'estomac **Epuisement**
Maux de reins **Nervosité**
Rhumatisme **Malaise général**

Ces hommes déprimés parce qu'ils sont fatigués éprouveraient bien vite un changement dans leur état s'ils prenaient les **PILULES MORO**, spécialement préparées pour les hommes, par la Cie Médicale Moro, 1506 rue Saint-Denis, Montréal. Prendre en 3 fois par jour: 10 à 15 pilules ou 3 à 5 capsules.

« Je ne parvenais pas à reprendre mes forces après une grippe. Ma digestion se faisait difficilement, j'avais des douleurs à l'estomac, à la tête et au dos et j'étais trop souffrant et trop fatigué pour travailler. J'ai écrit au Médecin de la Cie Médicale Moro, j'ai suivi ses conseils et après avoir pris quelques boîtes de **Pilules Moro**, je me suis senti beaucoup mieux. Quelques mois plus tard toutes mes douleurs avaient disparu. J'étais plus fort et ma santé était excellente. » M. H. Picard, St-Roch des Aulnais, L'Islet, P.Q.

Pilules MORO pour les hommes

Notre Feuilleton LA BESACE D'AMOUR

par Jean Féron

No. 21

Il venait d'achever son repas. Il appela le restaurateur, paya et sortit.

Il se dirigea vers cette ruelle en laquelle domiciliait la mère Rodolphe. Quand il entra, il fut très étonné de voir la vieille mendicante étendue sur un grabat où elle gémissait.

Puis il remarqua que la vieille était seule... que la fille du comte n'était plus là! Puis, comte, il découvrit le trou dans la cloison brisée. Il devint effrayé, pâle, un souffle de colère terrible le fit chanter, il proféra un blasphème et cria:

— Holà! la vieille, qu'est-ce que tu fais de la fille du comte.

La mère Rodolphe, qui n'avait pas entendu le baron entrer, fit un saut sur son grabat, se dressa et se mit à considérer son visiteur d'un oeil stupide.

— Eh bien! fit la vieille d'une voix éraillée, dites-moi donc d'où vous venez?

— D'où je viens! Pardieu! vous devez le savoir. Mais à présent je viens pour m'assurer que vous avez obéi à mes instructions.

— Et-ce ma faute, si... La vieille se mit à larmoyer.

— Et, continua le baron en essayant de réprimer sa colère, après une heure d'absence, je trouve la cage défoncée et l'oiseau envolé.

— Alors, répliqua la vieille en pleurant, vous devez bien voir, monsieur le baron, qu'il est survenu quelque chose que je n'ai pu prévoir et vous non plus!

Le baron tremblait de tous ses membres sous la colère qui grandissait, et dardait sur la mendicante un regard soupçonneux.

— La vieille lui narra la chose ainsi: — J'avais fait asséoir la demoiselle là, sur ce grabat. Elle ne voulait pas se coucher et se plaignait qu'on l'avait trompée. J'ai voulu lui faire accorder que vous étiez allé chercher son père. Elle s'est mise à boucher. Moi, j'avais ma besace à faire. Et le temps passait. Puis, le père Croquelin, qui habite là et qui a sa porte sur la ruelle, en arrière, s'est mis à jouer de la viole. J'ai entendu en même temps les accords d'un rebec, et j'ai pensé que le père Croquelin avait rencontré un copain et l'avait emmené chez lui pour jouer du re-

bec. Mais tout à coup j'entends ce cri poussé par la demoiselle: — «Flamard!»

— «Flamard!» répéta le baron en blémissant.

— Eh bien! dit le baron, c'est que le flamard était là... c'est lui qui jouait du rebec. Et je n'ai pas même eu le temps de pousser un cri, que, pan! la cloison vole en miettes et voilà ce Flamard qui paraît avec le père Croquelin. Vous comprenez qu'il a de suite aperçu la demoiselle? Alors, ça n'a pas été long; allons-nous-en, l'émme! Le père Croquelin est parti à la recherche d'une calèche, et en route pour le Château Saint-Louis!

— Pour le Château Saint-Louis! Le baron demeura abasourdi.

— Alors, qu'est-ce que je pouvais faire, le baron, plus furieux que jamais, se mit à marcher rageusement par la taudis tout en grommelant ceci: — «Quoi! Lucifer serait-il ligé contre moi? Ah! ce sacré chien de Flamard... j'aurais bien dû essayer de me défaire de lui en premier lieu! Décidément, je suis joué de tous côtés! Vais-je devenir imbécile? Ho! je ne peux pas manquer ainsi ma vengeance! Par Notre-Dame! Maubertin riait trop! Par la queue du loup! Je deviendrais la risée de tout le monde! Par la peste! par la mort!... par le sang et l'eau!... par les entrailles des saints Martyrs!... par la mamelle de ma mère!... par...

Ne trouvant plus de jurons appropriés, le baron saisit un escabeau et le lança à toute force contre la cloison déjà brisée.

— Ah! ça, s'écria la mère Rodolphe avec indignation, avez-vous envie de défaire le reste de ma maison? N'est-ce pas assez que ce galeux de Flamard m'ait fracassé ces planches?

— Ferme la boîte de ta peste! clama le baron hors de lui. Car je commence à penser que tu t'es faite la complice de ce Flamard qui t'enferme pieds, corps et tête! Que n'as-tu pris un tisonnier! Que n'as-tu défoncé la tête de cet infâme maudit, après qu'il eut défoncé ta cloison! Voyons, parle!

— Eh!... baron de contrebande, clama la vieille à son tour prise d'une rage affreuse, la bouche rapée, l'oeil en sang, tu ne vas pas m'abreuver d'injures dans ma maison, j'espère! Va-t'en! va-t'en au diable!

— Vieille tête de serpent! répliqua le baron, je t'ai payé cent belles livres pour ne rien faire, et c'est ainsi que tu me traites?

— Tes cent livres, baron d'égout, tu ne les reverras pas de sitôt, et je trouve que tu me fais, là, joliment gager!

— Vieille peau de grenouille! tu me les recracheras, ou je t'étoufferais!

— Viens, baron de boue! viens m'étouffer! Tiens! le voilà le tisonnier... approche!

Fort agile pour son âge, la vieille femme avait fait un saut vers le foyer, avait ramassé le tisonnier, superbe barre de fer longue de plus d'un mètre et menaçait de cette arme le baron.

— Viens, dit-elle. Cette femme, vieille, ridée horriblement crasseuse, diabolique tout recouverte, était si effrayante à voir, et présent, et dégoûtante en même temps, que le baron malgré lui recula. Puis, se met-

tant à rire, mais d'un rire jaune et plein de haine:

— C'est bon, mère Rodolphe, dit-il. Je vois que tu es sincère, n'en parlons plus! Je m'en vais.

Mais avant de sortir, il alla à la muraille décrocher l'épée qu'Hélène avait remarquée, et dit, tranquillement: — Je reprends mon épée...

Puis il se mit à regarder autour de lui. — Et ma besace? demanda-t-il en regardant la mère Rodolphe qui ne lâchait pas son tisonnier.

— C'est ce Flamard qui l'a emportée! En effet, Flamard, avant de sortir, avait ramassé la besace et s'approprié à la lancer quelque part. Mais la mère Rodolphe l'arrêta net.

— Cette fois, baron de ruelle, proféra-t-elle, si tu me brises quelque chose, moi je te brise ta baronerie pour le reste de tes jours!

Le baron parut se radoucir et se mit à rire sinistrement. Puis il se dirigea vers la porte pour s'en aller. Mais avant de franchir le seuil il s'arrêta et dit, froidement, menaçant cette fois: — Vieille, je te défends de parler à qui que ce soit de ce qui s'est passé ici ce soir, tu m'entends? Je ne te dis que ça... bon soir!

Il partit. La vieille lui lança une imprécation sauvage. Et dans la nuit noire le baron marchait d'un pas mal assuré, la tête en feu, le coeur rongé par la haine, le cerveau ravagé par un tourbillon de pensées folles, de pensées de sang. Il s'était sans le savoir engagé sur la rue Saint-Alexandre, et, peu après et instinctivement, il s'arrêta devant une pauvre habitation, aux volets hermétiquement fermés, sans un reflet de lumière ni un bruit à l'intérieur. La rue était tout à fait déserte et la nuit silencieuse partout. De la Haute-Ville le baron entendait sonner les douze coups de minuit.

Il esquissa un hochement de tête malade et murmura: — Voici la maison du père Vancourt! Si Jean Vancourt était là, je pourrais toujours par lui commencer ma vengeance! Ho!... il faut absolument que je le tue quel qu'il soit! Il le faut... sinon, je ne pourrais vivre une seconde tranquille! Oui, il faut que je le tue... il faut que je le tue!

Et ce disant, il sonna la porte, et cette porte, à sa grande surprise, s'ouvrit d'elle-même sur un intérieur affreusement noir.

Un instant, sur le seuil, il prêta l'oreille. Il crut d'abord que tout était silence. Mais peu à peu, mêlé aux battements de son coeur, il pensa saisir quelque chose qui ressemblait à une respiration très lourde, lourde, lente, difficile. C'était la respiration d'un dormeur fatigué, probablement. Le baron entra tout à fait et referma doucement lhuis. Vers le foyer il aperçut quelques fugitives lueurs. Il s'y dirigea dans le but de l'alimenter afin de voir clair dans ce trou. Il buta contre un objet, qui lui sembla un escabeau, le renversa, tomba et se releva avec un émoi facile à comprendre. Par un tel tapage il avait pensé réveiller une partie de la cité. De nouveau il prêta l'oreille... Un frisson de terreur le fit vaciller; là, tout près de lui, il percevait un râle sourd... là, tout près de lui, il croyait distinguer quelque chose de sombre qui se balançait au beau milieu de la pièce, comme si ce quelque chose était attaché au plafond. Frémissement. Il écouta encore: oui, ce quelque chose qu'il ne pouvait suffisamment voir, dont il ne pouvait définir ni la forme, ni la nature, ce quelque chose râlait effroyablement!

Parvenant à dompter son épouvante, le baron courut au foyer, tâtonna, mit les mains sur un tisonnier, remua activement les braises mourantes, jeta dessus quelques fagots que ses mains rencontrèrent dans l'obscurité, et en quelques minutes parvint à faire jaillir une haute flamme qui éclaira vivement l'habitation.

Et alors, il aperçut, non sans horreur, un homme pendu par le cou au plafond. C'était incroyable! Il frota ses yeux... l'homme balançait doucement au bout de la corde! Le baron croyait vivre un cauchemar! Puis il vit l'escabeau qu'il avait renversé, et par un travail rapide de l'esprit il crut comprendre que ce pendu avait les pieds posés sur l'escabeau à son entrée. Cet homme était donc en train de se pendre! Le malheureux! Le baron se rappela avec crainte! Il voulait examiner de plus près cet homme et chercher à le reconnaître. Il vit les mains de l'homme liées derrière son dos, il vit un bâillon appliqué sur sa bouche. Un moment il avait pensé que c'était le père Vancourt qui avait voulu mettre fin à ses jours misérables. Mais en découvrant l'homme ainsi ligoté et bâillonné, il comprit qu'il se trouvait en présence d'un acte de vengeance quelconque.

Plus curieux maintenant que craintif, le baron se rapprocha davantage et, à son grand étonnement, reconnut que ce pendu était un garde du Château. Et le garde râlait encore... Il étouffait! Certes, il aurait pu étouffer à bien moins... Le baron releva vivement l'escabeau et le plaça sous les pieds du pendu qui, alors se mit à gigoter et à gémir. Puis le sang reprit sa circulation, le pauvre diable se mit à respirer avec d'inouïs efforts. Il roula affreusement les yeux, puis se mit à fixer le baron avec une sorte d'hébétément. Mais il ne cessait de souffler... Le baron monta sur l'escabeau et débarrassa l'homme de son bâillon.

Le garde alors poussa un soupir à renverser un rocher, et le baron, reconnaissant à la fin ce garde qu'il avait eu à son service, recula très stupéfait.

— Hein! Verdict!... s'écria-t-il. Par Notre-Dame! que fais-tu là? — Ah! monsieur le baron... Comment se fait-il?... Mais savez-vous que vous avez failli me pendre pour de bon?

— Est-ce ma faute, animal? tu étais sur mon chemin rétorqua le baron repris de colère.

— Oui! je ne veux pas vous en faire le reproche; je vous remercie même un peu.

— Un peu, seulement! dit le baron d'une voix sourde.

— Pardonnez-moi le baron, je vous remercie beaucoup... beaucoup, si seulement vous étiez assez bon de me débarrasser de cette corde de qui me ronge le cou! ou si vous me déliez les mains...

— Mais dis-moi d'abord qui t'a placé ainsi en haut et terre?

— Vous voulez dire entre plafond et plancher?

— N'importe! — C'est ce sorcier de Flamard! — Hein! Flamard! Flamard! encore! Flamard! toujours! Ah! ça, il a donc le diable au ventre! les tripes et les tripes! ce croquant me fera crever de rage et de haine! Ho! dis-moi donc encore... tu es seul?

— Seul!... Hélas! que ne le suis-je! s'écria le garde avec une sainte horreur. Tenez! là, dans cette chambre... allez voir ce qu'il y a là!

— Qu'y a-t-il? demanda le baron sans pouvoir réprimer un frisson que fit naître l'expression hagarde méliée du garde.

— Allez voir, vous dis-je!... Mais auparavant aidez-moi donc à me dé-pendre!

— Attends! répliqua le baron; je veux voir, auparavant, comme tu dis. Il pénétra dans la chambre indiquée avec précautions. Les flammes du foyer jetaient quelques fugitives lueurs sur un lit placé dans un angle de la chambre. Vers ce lit le baron marcha, car il avait cru percevoir vaguement une forme humaine étendue dans sa longueur que recouvrait une couverture quelconque. Il s'approcha doucement... si doucement que le garde, l'oreille tendue, ne pouvait saisir les pas du baron. De la forme humaine étendue sur le lit, pas un souffle! Le baron sentit des gouttes d'eau glacée de son front. Il approcha encore, d'une main tremblante souleva un coin de la couverture... Il laissa retomber aussitôt ce coin de couverture et recula, horrifié. Sous ses yeux une face horrible, blanche, grimaçante avec des yeux ouverts dans lesquels régnait la plus profonde horreur, apparaissait. Et cette face semblait le regarder avec une nuance de mépris, avec un rictus qui crispait des lèvres noires! Mais pourtant pas une fibre de cette figure affreuse ne bougeait! Et le baron pouvait apercevoir sous la gorge un trou et tout autour du sang coagulé... Et cette face terrible, c'était celle du père Vancourt.

Le baron n'en voulait pas voir davantage... Il recula rapidement vers la pièce d'où il venait... Il reculait encore que la porte donnant sur la rue s'ouvrit brusquement, qu'une silhouette humaine se profila dans la vague clarté du lieu.

Le baron se retourna d'une pièce, vit la silhouette humaine, poussa un cri terrible, tira son épée et s'élança dans un bond furieux, criant: — Ah! cette fois, maux de santon, tu ne m'échapperas pas!

beau et débarrassa l'homme de son bâillon.

Le garde alors poussa un soupir à renverser un rocher, et le baron, reconnaissant à la fin ce garde qu'il avait eu à son service, recula très stupéfait.

— Hein! Verdict!... s'écria-t-il. Par Notre-Dame! que fais-tu là? — Ah! monsieur le baron... Comment se fait-il?... Mais savez-vous que vous avez failli me pendre pour de bon?

— Est-ce ma faute, animal? tu étais sur mon chemin rétorqua le baron repris de colère.

— Oui! je ne veux pas vous en faire le reproche; je vous remercie même un peu.

— Un peu, seulement! dit le baron d'une voix sourde.

— Pardonnez-moi le baron, je vous remercie beaucoup... beaucoup, si seulement vous étiez assez bon de me débarrasser de cette corde de qui me ronge le cou! ou si vous me déliez les mains...

— Mais dis-moi d'abord qui t'a placé ainsi en haut et terre?

— Vous voulez dire entre plafond et plancher?

— N'importe! — C'est ce sorcier de Flamard! — Hein! Flamard! Flamard! encore! Flamard! toujours! Ah! ça, il a donc le diable au ventre! les tripes et les tripes! ce croquant me fera crever de rage et de haine! Ho! dis-moi donc encore... tu es seul?

— Seul!... Hélas! que ne le suis-je! s'écria le garde avec une sainte horreur. Tenez! là, dans cette chambre... allez voir ce qu'il y a là!

— Qu'y a-t-il? demanda le baron sans pouvoir réprimer un frisson que fit naître l'expression hagarde méliée du garde.

— Allez voir, vous dis-je!... Mais auparavant aidez-moi donc à me dé-pendre!

— Attends! répliqua le baron; je veux voir, auparavant, comme tu dis. Il pénétra dans la chambre indiquée avec précautions. Les flammes du foyer jetaient quelques fugitives lueurs sur un lit placé dans un angle de la chambre. Vers ce lit le baron marcha, car il avait cru percevoir vaguement une forme humaine étendue dans sa longueur que recouvrait une couverture quelconque. Il s'approcha doucement... si doucement que le garde, l'oreille tendue, ne pouvait saisir les pas du baron. De la forme humaine étendue sur le lit, pas un souffle! Le baron sentit des gouttes d'eau glacée de son front. Il approcha encore, d'une main tremblante souleva un coin de la couverture... Il laissa retomber aussitôt ce coin de couverture et recula, horrifié. Sous ses yeux une face horrible, blanche, grimaçante avec des yeux ouverts dans lesquels régnait la plus profonde horreur, apparaissait. Et cette face semblait le regarder avec une nuance de mépris, avec un rictus qui crispait des lèvres noires! Mais pourtant pas une fibre de cette figure affreuse ne bougeait! Et le baron pouvait apercevoir sous la gorge un trou et tout autour du sang coagulé... Et cette face terrible, c'était celle du père Vancourt.

Le baron n'en voulait pas voir davantage... Il recula rapidement vers la pièce d'où il venait... Il reculait encore que la porte donnant sur la rue s'ouvrit brusquement, qu'une silhouette humaine se profila dans la vague clarté du lieu.

Le baron se retourna d'une pièce, vit la silhouette humaine, poussa un cri terrible, tira son épée et s'élança dans un bond furieux, criant: — Ah! cette fois, maux de santon, tu ne m'échapperas pas!

Sans mot dire, la silhouette fit un pas rapide, se baissa, ramassa une épée sur le plancher—celle du garde pendu au plafond—se releva et para un coup droit juste à temps... une demi seconde seulement, et l'épée du baron lui transperçait la gorge.

L'inconnu, dans cette obscurité zigzagante de lueurs fugaces que projetaient les flammes de la cheminée, se mit à ricaner avec un accent nasillard... c'était Flamard!

— Ah! ah! monsieur le baron de Lardinet... plaisir de vous revoir! Mais vous êtes peu poli! J'apportais précisément à ce pauvre pendu une excellente bouteille et un exquis fromage pour le remettre un peu sur ses jambes, et vous vous jetez sur moi comme un dogue enragé et tout comme si j'étais un malfaiteur de nuit! Ho! ho! ho!... Avouez, M. le baron de Lardinet, qu'en perdant du rang et de la noblesse, vous perdez un peu de courtoisie également! C'est inimaginable... vous que j'ai vu le beau et fier gentilhomme du Château Saint-Louis... vous que j'ai vu ce maître dirigeant à gré et à fantaisie toute une intendance-royale à Pondichéry... vous que... Décidément, je vieilliss, ou c'est vous-même, monsieur de Lardinet, qui perdez de la jeunesse!

Et Flamard riait... il riait placidement tout en parant les attaques furieuses du baron; car les lames étaient engagées, elles cliquetaient silencieusement, elles bruisaient de lueurs fauves, elles bruisaient, elles volaient, grinçantes...

Car le baron, nous l'avons dit, passait pour une fine lame. Vieux bretteur, il avait parcouru le monde, passant d'un continent sur l'autre, l'épée au côté ou la rapière au poing. Et cette nuit, en cette nuit où tant d'événements terribles semblaient vouloir se produire à l'improviste, le baron, en perdant de son âge, ne paraissait avoir perdu ni de sa vigueur, ni de son agilité, ni de la souplesse de son poignet. Flamard comprit de suite qu'il avait affaire à un rude adversaire.

Mais il n'eut garde de le laisser voir. Il continuait de persifler, mais non pas tant pour le motif de s'amuser que pour distraire le baron et lui porter un coup fatal.

— Mon cher baron, j'avais justement une petite affaire à régler avec vous. Je vous cherchais même un peu... fugit baron de Lardinet! Mais ce que c'est le hasard, les coïncidences, la destinée, le... enfin, si ce n'est pas le bon Dieu qui vous envoie ici ce soir, c'est assurément l'ange déchu et cornu!... Prenez garde à vous, baron, j'ai failli vous faire un petit trou dans la gorge! Je ne veux pas vous envoyer au diable ric-rac... non! j'ai, vous dis-je, une petite affaire à régler avec vous!

— C'est toi, maudit, qui vas aller chez ta femme! rugit le baron qui s'esouffait rapidement.

— Ha! ha! ha! se mit à rire Flamard. J'oubliais donc de vous informer que ce bon roi le Bien-aimé alimenterait votre connaissance. Il m'a assuré qu'il conservait pour votre plaisir un superbe gibet, tout neuf, qu'il fera installer en place de Grèce! Il m'a également informé que...

Flamard s'interrompit net, serra les dents, raidit les jarrets, bloqua l'épée du baron qui, par un coup savant—espèce de botte secrète—venait de manœuvrer la poitrine et le coeur de Flamard d'un cheveu! Et lui, Flamard, n'avait pu empêcher de frémir de malaise... Et les deux lames à ce choc rude éleverent leurs pointes dans l'air en glissant l'une le long de l'autre, les deux gardes d'acier se heurtèrent violemment, et dans un corps à corps inattendu, les deux adversaires se trouvèrent face contre face, soufflé contre soufflé. Ils se regardèrent une seconde, terribles tous les deux.

Flamard rompit le silence qui venait de se faire.

— Ah! diable de baron, vous m'en direz tant à la fin! Vous possédez donc des trucs dont il importe de se servir! Mais je m'appelle Flamard, vous savez, et on ne me la joue qu'une fois celle-là!

Il exécuta un bond en arrière pour se retrouver aussitôt en garde; et les deux lames s'engagèrent à nouveau.

Le baron demeura silencieux, tout à son jeu qu'il était. Mais l'éclat de ses yeux sombres en disait long... Ils étaient effrayants à voir, Flamard ricana toujours.

— Puisque c'est ainsi, monsieur le baron de Lardinet, reprit-il, nous allons voir à vous désarmer gentiment.

Par quelques passes vives rapides Flamard essaya de faire sauter l'épée des mains du baron, mais sans succès. Il s'en donna grandement.

— Par les cornes de Lucifer! jurait-il, vous avez la poigne solide... enchanté! Et puisque c'est encore ainsi, essayons d'une petite saignée! Par une feinte en prime Flamard dégaina son épée; le baron crut voir venir un coup à la tête. Mais dans la seconde même et avec une rapidité qui tenait du prodige, Flamard en quatre abaisse son épée et atteignit le baron à l'épaule droite.

Le baron bondit en arrière avec un cri de rage, puis retomba en garde, à la grande surprise de Flamard, attaqua, exécuta une feinte savante et tenta un coup droit. Mais à la seconde même l'épée de Flamard voltigea si rapidement, si fantomatiquement que le baron s'y perdit tout à fait, si bien que son épée lui sauta des mains pour aller rejailir contre un mur avec un bruit métallique qui fit grincer des dents le garde, spectateur silencieux et su-

péfait de cette lutte fantasmagorique.

Flamard maintenant son épée à un pouce de la gorge du baron. Il dit: — Maintenant, monsieur le baron de Lardinet, si vous ne tenez pas à venir sur-le-champ tout votre sang maudit, ne bougez pas!

Le baron, haletant, ruisselant, ru-gissait.

Flamard lui-même était en sueurs; jamais de sa vie il n'avait joué un jeu aussi serré et aussi rude. Il ne put s'empêcher de complimenter le baron.

— Ma foi, dit-il, je rends hommage à votre habileté, monsieur le baron, vous êtes une fière lame, et avec dix ans plus jeune vous seriez invincible!

A SUIVRE

UNE COMMANDE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA DE LA RAPIDITE DU SERVICE DE LA PHARMACIE LACHANCE

LISTE DE PRIX

REMEDES BREVETES			
Pilules Dodd	25	Colon absorbant, 1 lb.	12
Ovaline	25, 75, 125	IRIGATEUR, complet	12
Pilules Compound	25	Teinture d'Iode, 1 once	12
Pilules Chase (reins)	25	Brosse à dents	2
Astoria	25	Pâte à dents Ipana	2
Crut-a-tives	25, 39	SAC A EAUX CHAUDES	2
Agarol	69, 119	Savon Castille	3 pour
Penol	89	Savon Marseille (72%)	2
Si vous digérez mal			
prenez le			
SATURAL			50
Alphen, 100 pilules			59
Acid			59
Aroid & Bile salt			69, 109
Pilules Carter			25
Bromo-Quinine (Groce)			21
Sel Eno, grand			84
Sel Lithofos			29, 59, 109
Hepatica			29, 59, 109
Sel d'ad			59
Sels Kruschen			59
Teinture Komol			129
Nedditz National			19
Tachet Kalmine			10, 21, 31
Eliminat Sloan			29, 49
Teethyoline			29, 59, 101
Listerine			25, 45, 89
Chocolats Ex-Lax			15, 29
Femol			59
Bismocal			48
DIVERS			
X-Bazin, déploratoire			29
Crème à barbe Colgate			25
Crème à barbe Palmolive			25
Colon absorbant, 1 lb.			12
IRIGATEUR, complet			12
Teinture d'Iode, 1 once			12
Brosse à dents			2
Pâte à dents Ipana			2
SAC A EAUX CHAUDES			2
Savon Castille			3 pour
Savon Marseille (72%)			2
Talc Johnson			2 pour
Eau de Floride			25, 4
Savon Palmolive			2
Freezone			2
Rubbing alcohol			24, 34,
Cuteo, assou			2
Shampoo, huile de coco			2
Listerine, pâte à dents			2
Acide borique, 1 lb.			2
Banderine			29, 49,
Papier toilette, 6 pour			2
Si vous toussiez			2
prenez le			2
SIROP A LA DIAMINE			2
BROFOEMEL			50
Huile de foie de morue,			2
16 onces			2
Préparez maintenant vos			
quatre pour les griet, Fal-			
leur, ESSENCES LACHA-			
CE. — vous aurez les véritable			
Essences concentrées pour			
CHARTRUSE, (Jaune ou ve-			
te), GIN, OLD TOM GIN, SLA-			
GIN, CURACAO, RH.M.,			
SETTLE, CHERRY BRANDY,			
GNAC, CREME DE MENTH-			
SCOTCH, RYE,			

LA PATINOIRE des Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb Conseil 1145,
Informent le public que leur Patinoire est ouverte et est à la disposition de tous, aux conditions suivantes:
L'admission pour les enfants qui vont à l'école est de 50c
Celle pour les autres personnes est de \$1.00

Les rubans sont en vente aux Chevaliers de Colomb, par le gardien, M. JOS. BOUDREAU.

Les personnes qui ne désiraient pas prendre d'abonnement pourront venir patiner en payant chaque fois la somme de 10 sous au gardien de la Patinoire, M. ED. RICHARD.

Les membres Chevaliers n'ont aucune contribution à payer.

Le Hockey est défendu en tout temps, excepté le samedi avant-midi où les enfants auront le privilège de pratiquer ce sport.

Les enfants n'auront pas le droit de patiner le soir; ils pourront le faire tous les jours, les dimanches compris.

Le mauvais langage, les querelles, sont défendus sur la patinoire et dans la cave.

Tout le monde devra se conformer à ces règlements, sous peine d'expulsion.

Le Comité se réserve le droit de louer la Patinoire et pour cette fin, on devra s'adresser à l'Intendant M. Rémi Raymond.

Ces règlements sont sujet à modifications.
Pour plus amples informations, s'adresser à:
M. ED. RICHARD, gardien de la Patinoire,
M. JOSEPH BOUDREAU, gardien du Conseil
ou à l'Intendant, M. REMI RAYMOND.

Souhaits pour 1933

A l'occasion de la nouvelle année je souhaite en premier lieu à tous les braves électeurs de mon comté natal, la paix, le bonheur et le courage nécessaire pour faire face à la crise que nous traversons.

Que tous les citoyens de notre belle et chère province unissent leur travail dans un même esprit de confraternité pour faire luire bientôt les jours heureux et prospères d'entre nous.

ALEXIS BOUTHILLIER, M.P.P.

Cette année encore, j'éprouve beaucoup de plaisir à confier au "Canada-Français" le soin de porter à toute la population de Saint-Jean, mes souhaits les plus sincères comme les plus complets de bonheur et de prospérité à l'occasion du Nouvel An.

A ces souhaits doivent aussi se joindre des remerciements dont les plus chaleureux vont à mes collègues du conseil municipal pour l'appui généreux et constant qu'ils m'ont accordé dans l'administration de notre ville. Je dois de la gratitude à ces citoyens dévoués et consciencieux qui ont au généreusement consacré leurs loisirs, s'imposant des sacrifices, afin de promouvoir le bien de notre municipalité et de sa population.

Encore une fois, je souhaite que 1933 apporte la paix et le bonheur dans tous les foyers et qu'au cours du nouvel an qui va bientôt commencer, la Providence continue de nous combler de ses bienfaits. Je souhaite aussi que nos bons citoyens continueront à travailler dans l'union et la concorde afin d'assurer à notre Cité une marche constante dans la voie du progrès et de la prospérité.

GEORGES ST-GERMAIN, maire.

Chers Electeurs et Electrices, des Comtés de Saint-Jean et d'Iberville. A l'occasion du Nouvel An, je m'empresse de venir vous offrir les meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité. Que la nouvelle année soit pour vous, une année prospère à tous les points de vue. Je suis toujours votre député et si parfois vous avez quelques difficultés, ma porte vous est ouverte, venez et je ferai tout en mon pouvoir pour vous aider.

MARTIAL RHEAUME, M. P.

Au nom des Chevaliers de Colomb, aux grands comme aux petits, aux pauvres comme aux plus fortunés, nous souhaitons à tous et à chacun UNE HEUREUSE ANNEE.

Que l'an neuf ne vous apporte que joie, santé, bonheur et prospérité.

Mrs. Pablo Monet, Gr. Chevalier

A nos bons vieux clients de cinquante ans comme à ceux de quelques années, nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année.

E. H. Lancôt.

Santé, bonheur, prospérité et succès, voilà les souhaits sincères que je formule, à l'adresse de tous mes clients et amis, à l'occasion du Jour de l'An.

Dr. Emeril Poirier.

Louis Régier, président de l'Association des Marchands Détaillants du District de Saint-Jean et d'Iberville, offre ses meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Prospérité à tous les Marchands et demande au public de prendre comme résolution pour l'année 1933 d'acheter de ses marchands locaux. Si vous voyez que Saint-Jean prospère il faut que l'argent reste à Saint-Jean.

A tous nos clients et amis, un cordial merci pour l'encouragement donné durant l'année qui s'achève. Comptant de nouveau sur votre encouragement, que le Nouvel An soit pour vous tous, l'aurora d'une série de jours heureux et prospères.

H. Bernard & Fils,
B. Bernard, Propriétaire.

A NOS CLIENTS

L'approche du jour de l'An a toujours été un temps de plaisir pour nous, car il nous procure l'occasion d'exprimer nos bons souhaits et nos remerciements à notre bonne clientèle. L'année qui se terminera bientôt a été une année d'épreuves et de tribulations pour la grande majorité de notre population, elle a éprouvé une grande partie de notre fidèle clientèle, aussi sommes-nous heureux d'avoir pu aider à nos clients affectés par le chômage, soit en suspendant temporairement leurs paiements, soit en leur aidant d'autres manières. Aussi comptons-nous sur leur loyauté et leur patronage pour l'année nouvelle qui, nous l'espérons, leur apportera l'ouvrage et l'aisance. Quant à nos autres clients qui ont été plus heureux, nous les remercions pour leur estimé patronage et nous les assurons qu'en 1933 nous nous efforçons de leur donner encore des meilleurs prix et un meilleur service, si c'est possible.

A tous nous souhaitons une nouvelle année plus prospère et plus heureuse.

J. Maurice LeSieur, Charles LeSieur

L'Honorable J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de la Province de Québec, envoie les souhaits suivants à la population du Québec, à l'occasion de la nouvelle année:

"L'année 1932 n'a pas réalisé les espérances que nous formions à son sujet.

"L'année 1933 se lèvera sur une situation économique difficile et qui exigera durant les prochains mois toute notre vigilance, toutes nos énergies.

"Deux points d'appui nous seront indispensables pour attendre au succès: l'entente et le respect de l'ordre.

"En ces jours de trouble, il ne faut pas aggraver l'état où se trouve notre population en soulevant une classe contre une autre, en ruinant des idées et des sentiments dont l'existence ne saurait être mise en doute.

"Je souhaite que l'année 1933 voit se solidifier entre les citoyens une sympathie basée sur la justice et la charité.

"Je souhaite que 1933 nous apporte l'occasion de prouver que nous demeurons nous-mêmes.

"Travaillant à retrouver la prospérité matérielle, ne perdons pas dans l'attente de ses avantages, notre héritage spirituel, l'ensemble des qualités qui assurent à la Province de Québec sa force et son progrès.

"A tous, bonne et heureuse année."

J.-E. PERRAULT.

Message de l'honorable L. A. Taschereau

L'honorable L.-A. Taschereau adresse le message suivant à la population de la province, à l'occasion du Nouvel An.

Les fêtes de la Noël et du Jour de l'An perduraient leur caractère traditionnel si l'on cessait d'échanger les souhaits de bonheur et de prospérité.

Il y a des coutumes qui font loi chez nous. Nulle de nos habitudes canadiennes-françaises n'est plus touchante et plus agréable que celle-là, et nulle n'a acquis, avec les années, plus de force et meilleur droit de cité.

Les temps que nous traversons sont à être difficiles, nous demeurons unis dans la famille, dans la race et dans la foi. Et nous trouvons en cela provision de courage et raison d'espérer en des jours meilleurs.

A la vérité, l'expérience et l'histoire nous enseignent que ce sont les peuples les plus fidèles à leurs honorables traditions qui sortent les premiers victorieux de toutes les difficultés.

Mes vœux bien sincères sont donc que nous gardions toujours les qualités qui nous ont valu autrefois de sortir indemnes de bien des épreuves plus graves encore que la présente. Nous ne désespérons pas de l'avenir. Un pays comme le nôtre, fertile en ressources naturelles, et riche en population saine et dévouée, ne saurait demeurer longtemps en proie à la crise économique qui sévère le monde entier.

Ainsi, bonne et heureuse année à tous; au prêtre, à l'écrivain, au chef d'entreprise, au négociant, au commis, à l'ouvrier, au cultivateur, par dessus tout, à ceux qui demandent du travail et du pain.

Que 1933 marque pour chacun la fin de la crise économique et le retour du bonheur en tous les foyers!

L.-A. TASCHEREAU.

Bénéfices immédiats

La publicité méthodiquement faite, pratiquée de façon intelligente et soutenue, procure, c'est établi par des experts, des bénéfices immédiats. C'est une vérité d'ordre économique que reconnait aujourd'hui les particuliers. Que reconnait aussi les villes et villages aussi bien que les grands services de l'Etat. Nous en avons eu la preuve, ces mois derniers encore, alors que le ministre des Finances confiait à la presse canadienne la propagande nécessaire à l'emprunt national. Tout le monde — financiers, industriels,

Abonnez-vous au "Canada-Français".

Secours direct

Pour le mois de novembre 1932.

Liste des fournisseurs

NOURRITURE:

Allard J. E. \$162.09

Blouin J. I. 24.23

Bissonnette & Frère. 63.95

Choquette René. 59.13

Demers J. Hercule. 37.81

Desrochers Georges. 88.63

Fontaine John. 239.10

Frégar J. O. 21.25

Fournier & Dupuis. 148.88

Georges S. 95.84

Gamache Omer. 39.33

Guillet Modeste. 5.74

Granger & Frères. 86.85

Guillet Philias. 2.23

Granger Olivia. 184.25

negociants, producteurs — devrait suivre cet exemple au cours des douze mois de l'année nouvelle, et cela dans l'intérêt de leurs propres affaires comme dans celui du pays. Et les municipalités de même pour informer les capitalistes des avantages matériels qu'elles ont à offrir, aussi bien que dans le but d'assurer l'expansion de leurs marchés respectifs et, en même temps, l'accroissement de leur population.

Secours direct

Pour le mois de novembre 1932.

Liste des fournisseurs

NOURRITURE:

Allard J. E. \$162.09

Blouin J. I. 24.23

Bissonnette & Frère. 63.95

Choquette René. 59.13

Demers J. Hercule. 37.81

Desrochers Georges. 88.63

Fontaine John. 239.10

Frégar J. O. 21.25

Fournier & Dupuis. 148.88

Georges S. 95.84

Gamache Omer. 39.33

Guillet Modeste. 5.74

Granger & Frères. 86.85

Guillet Philias. 2.23

Granger Olivia. 184.25

Hamel Hertel. 234.32

Lemire Louis. 189.89

Leblanc Willie. 3.59

Lorrain & Frère. 133.62

Laiterie Richelieu. 82.60

Marceau Joseph. 97.92

Morin Orpha. 60.66

Narbonne Parménas. 176.12

Ostigny & Perland. 191.25

Perron Isidore. 79.71

Poirier Valentine. 35.90

Paradis Wilfrid. 137.42

Poirier Georges. 177.47

Roy Euclide. 15.17

Rhéaume Martial. 186.10

Richard Adélaïde. 210.44

Turgeon W. J. 67.45

Trudeau L. D. 114.75

Viens Albert. 58.23

Total. \$3,492.02

CHAUFFAGE:

Morin Orpha. \$ 30.08

Breault Adélaïde. 15.04

Baril Stanislas. 11.28

Bergevin Louis. 56.40

Bégonne Ursule. 30.08

Davidson Bernard. 19.66

Lasnier L. P. 46.39

Lasnier L. P. 99.64

Lasnier L. P. 56.40

Martel L. E. 20.25

Trahan & Frère. 206.80

Total. \$591.92

Nourriture. \$3,492.02

Chauffage. 591.92

Total. \$4,083.94

Nombre de chefs de famille se-
cours. 290

Nombre de personnes dépendan-
tes de chefs de famille. 1364

Nombre de personnes vivant
seules secourues. 13

Total. 1667

Saint-Jean, Qué., ce 19 décembre
1932

L'Assemblée du Gesù

Monsieur le Rédacteur,

On m'a rapporté bien des choses
sur l'organisation du mouvement,

à l'honorable Arthur Sauvé, dans
une déclaration qu'il faisait sur

l'assemblée de lundi, au Gesù.

M. Sauvé semble croire que les
jeunes gens qui se sont groupés

pour défendre leur langue, ont des
arrière-pensées politiques. Faut-il

déclarer encore que rien n'est plus
faux? Nous avons établi, dans notre

manifeste, que nos attaques dé-
passent de haut les personnalités ou

les groupements politiques. Nous
avons accusé ceux que nous en-
voyons à Ottawa pour défendre nos

intérêts, et qui les ont trahis. Voi-
ci que M. Sauvé se croit attaqué.

Le Ministre des postes "regrette les
injustes, surtout celles adressées à
M. Laing". A-t-il regardé de près
les communiqués des journaux?—

Nous voulons supposer qu'il n'a pas
honoré notre manifestation de sa
présence — comment, alors, peut-il
parler d'injustes? M. Bernard Hogue

a dit en parlant de M. Laing: "On
ne peut pas imposer cet impôt
d'entre-mer qui n'a même pas pas-
sé les examens du service civil".

Est-ce cela que M. Sauvé qualifie
d'injure? Assurément, il a l'épider-
me sensible! Nous voudrions qu'il
porte ailleurs cette délicatesse et
ces rougissements de jeune fille.

De plus, on prétend que cette as-
semblée était organisée par des étu-
diants de l'Université de Montréal.
Cela est inexact. Nous avons
avec nous des étudiants de McGill,
de jeunes professionnels, des jour-
nalistes et des "collets blancs". On
veut rapetisser un mouvement qui
prend de plus en plus d'envie, en
faisant une poignée de carabin.

Nous avons établi des principes,
lundi soir dernier; nous entendons
les défendre; M. Sauvé veut des
renseignements: qu'il sache que
nous n'en donnerons pas là. Les
colères et les trépignements de pieds
du ministre des postes n'arrêteront
pas notre élan. Si nos agissements
l'empêchent de dormir, ce sera
peut-être tant mieux.

Nous voulons ajouter que nous
n'avons aucune espèce d'animosité
contre lui, ni contre ses collègues,
ni contre le parti qu'il représente.
Nous parlons au nom de principes
impérieux qui ne permettent pas
qu'on s'arrête à mi-chemin ni qu'on
se moque d'eux.

ANDRÉ LAURENDEAU.

Pour: Les organisateurs de l'as-
semblée du Gesù.

Abonnez-vous au
"Canada-Français".

Avis au Contremaître

Dans sa causerie de cette semaine, M. Arthur Gaboury, Gérant de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, s'adressa particulièrement au contremaître, lui rappelant ses responsabilités dans la formation du nouvel employé à la sécurité et son instruction aux méthodes particulières de l'usine. Le nouvel ouvrier est enclin à faire ressortir, parfois exagérément, ses connaissances et à s'abstenir de demander des renseignements de peur de paraître incompétent. Il peut aussi appliquer inconsciemment les méthodes qu'il employait à son emploi précédent. La-bas, il connaissait les distances, les particularités des machines, les auxiliaires fentes du plancher.

C'est au contremaître à le mettre au courant et à démontrer que la compagnie tient à une politique de sécurité. C'est une bonne coutume, dit M. Gaboury, de remettre un livret d'instructions à tout nouvel employé dès le bureau de placement. Et les nouveaux employés doivent savoir qu'il est de leur intérêt comme celui de la compagnie de suivre fidèlement les instructions reçues.

En terminant, M. Gaboury, au nom de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail, désire offrir à tous les membres ainsi qu'aux lecteurs de ce journal, ses vœux les plus sincères pour une BONNE ANNEE SANS ACCIDENT.

Savoir dépenser

M. Henry Ford a déclaré que personne ne saurait atteindre le sommet en "mettant simplement de l'argent à la banque", et il a répété son conseil aux jeunes gens de dépenser pour arriver.

"Le devoir d'un jeune homme", continue M. Ford, "n'est pas d'accumuler des dollars, mais de s'en servir pour acquérir les connaissances et l'expérience dont un chef a besoin. Si un jeune homme économise, c'est avec l'intention de se servir de son argent de cette façon.

"La dernière chose dont un jeune homme a besoin, c'est cette idée d'accumuler de l'argent. Ce dont il a surtout besoin, est d'apprendre à dépenser de l'argent, tout l'argent dont il peut disposer pour développer son intelligence.

"Savoir dépenser de l'argent est une des qualités requises pour un homme d'affaires. Je ne vois pas comment on peut apprendre à dépenser l'argent d'une manière intelligente si ce n'est en dépensant. Personne n'a jamais établi une affaire productive d'aucune sorte en économisant de l'argent. On ne peut le faire qu'en apprenant à dépenser l'argent d'une manière intelligente. Dépensez de l'argent pour développer vos connaissances jusqu'à l'âge de 40 ans. Il est temps de penser à économiser quand vous commencez à gagner plus que vous ne pouvez dépenser sagement. Mais vous n'arriverez jamais là simplement en mettant de l'argent de côté."

Avis aux distraits

Il y a des gens qui ont toujours "de la déveine". Ils ont le talent de choir dans chaque trou, de s'assommer contre des portes ouvertes, de casser précisément les plus belles pièces de porcelaine; commentent-ils la plus légère bêtise, ils sont sûrs de le payer cherement.

Ces malheureux semblent prédestinés à être victimes d'accidents; c'est en tout cas à eux, qu'arrive une grande partie de ceux qui sont causés par la légèreté ou la distraction. Or, la guigne n'est nullement un cadeau que la nature nous fait, comme le sens de la musique ou le don du calcul, et que nous conservons quoi que nous fassions. Elle va de pair avec certaine disposition d'esprit. Cette disposition conduit souvent à la distraction, à des "absences" dans la lune, et, par là, à une gaucherie générale. Il faut donc empêcher que cette disposition ne produise des fâcheux effets; c'est là une question d'éducation. Or, rappelez-vous les vieux adages d'après lesquels il faut s'instruire dans le jeune âge et battre le fer pendant qu'il est chaud. C'est chez l'enfant qu'il faut combattre la distraction et cultiver l'attention.

Jamais il n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui de savoir ouvrir les yeux. La technique a marqué si fortement son empreinte de tous côtés autour de nous, que les enfants doivent se familiariser avec elle, du moins pour ce qui est de leur domaine.

Allocution de Sa Sainteté Pie XI

Sa Sainteté Pie XI a radiodiffusé dimanche dernier, l'allocution faite aux cardinaux de la Curie qui sont venus lui présenter leurs vœux de Noël. Au cours de cette allocution, le Pape a demandé au monde catholique de prier avec ferveur pour que les persécutions contre l'Eglise cessent en Russie, au Mexique et en Espagne. Tout en constatant le spectacle attristant qu'offrent ces pays, "Nous avons une grande consolation et dont nous remercions le Tout-Puissant, dans le déploiement de foi ardente du dernier congrès eucharistique de Dublin." Sa Sainteté a terminé son allocution en souhaitant à la chrétienté de voir l'année 1933 s'écouler plus paisiblement en emmenant à sa suite, une recrudescence dans la foi et l'accomplissement des devoirs qu'impose l'Eglise et a annoncé l'ouverture de l'Année Sainte qui se déroulera d'avril 1933 à avril 1934.

Chez les Chevaliers de Colomb

La date du 4 janvier prochain est celle choisie par le Grand Chevalier Suprême, Martin H. Carmody pour l'ouverture d'une campagne de recrutement intense à travers le Canada et les Etats-Unis. Montréal est l'endroit où il doit commencer cette série et c'est un honneur pour les canadiens-français de constater que l'on commence par la province de Québec. Le fait est que notre province de Québec vient la seconde en importance dans l'ordre entier, et elle n'est dépassée que par l'Etat de New-York dont la population est excessivement plus nombreuse.

Monsieur Carmody est un homme d'action, de travail, et de volonté capable de diriger les plus grands mouvements. Depuis son arrivée à la direction des chevaliers de Colomb il y a maintenu la force qui existe chez les membres de la société et il a développé les activités de l'association sur un terrain nouveau. Le terrain de la charité et de la fraternité est celui sur lequel les membres de la société trouveront la force et le courage pour supporter les épreuves que la crise mondiale nous fait traverser.

Allons en foule entendre ce bel orateur qui sera entouré des membres dirigeants de l'Eglise et de la société.

Nous aurons aussi l'avantage de l'entendre par la radio ce jour-là, et l'heure de l'émission sera publiée dans la PRESSE vers le 2 ou 3 janvier prochain.

Feu Mme Vve Joseph Tremblay

Dimanche dernier, est décédée Mme Vve Joseph Tremblay, née Philomène Chaput, à l'âge de 65 ans, après deux ans de maladie. La défunte laisse dans le deuil, trois filles: (Aînée) Mme Henri Duchesne; (Loulou) Mme Jimmy Omelusk; (Ida) Mme Pierre Gagnon, de cette ville; deux fils, MM. Charles, de notre cité, et Eugène Tremblay, de Springfield, Mass.; un frère, M. Joseph Chaput, de cette ville; huit petits-enfants: Jean-Paul, Marguerite et Fernand Gagnon, de Montréal; Maurice et René Duchesne; Jimmy et Arthur Omelusk, de cette ville; Bobby Tremblay, de Springfield, Mass.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à 9 heures, en l'Eglise Saint-Jean l'Evangéliste. M. l'abbé Raymond fit la levée du corps et chanta le service; à l'orgue les chœurs ont rendu la messe des Morts en grégorien.

Les porteurs étaient: MM. Aurèle Clairmont, Georges Hébert, Joseph Bouchard, Charles-Henri Hébert, Clovis Tremblay, Moïse Lebeau. La quête fut faite par MM. Aurèle Clairmont et Georges Hébert.

La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathies, entr'autres: Offrande de messe: Mme Alphonse Gervais.

Sympathies: Familles Albert Tremblay, Louis Hébert, Moïse Lebeau, Cléophas Tremblay, Mmes Patrice Tremblay, Joseph Chaput, Godelas Villeneuve, Aimé Lanciault, Mme Zéphir Fontaine, MM. et Mmes Charles Clairmont, Arthur Jolin, Mmes Oscar Ménard, C. Lord, Mlle Lord, M. et Mme Eddy Boucher, MM. Georges Alm, Alfred, Arcade Charest, Johnny Guilmet, M. et Mme Rokosky, Mme Wilfrid Giroux, MM. Aurèle Clairmont, Georges Raymond, John Omelusk, Armand Tremblay, Charles Guillet, Armand Bissonnette, Ernest Barsalou, Pierre Berteau, Joseph Bouchard, Armand Bonnevillie, Gaétan Lanciault, Maurice Demers, MM. et Mmes Georges Poirier, Lorenzo Proulx, Germain Bélanger, Mlle Lorençienne Surprenant, Mme Emilie Degondré, Mlle Mlle Médora Paquette, Mme Napoléon Lachance, Mme Bessette, Mlle Jeanne Payant, Mme Bélanger, M. et Mme J. B. Audelin, Mme René Gamache, Mme McDonald, MM. Joseph Bouchard, Georges Barsalou, Mmes Eugén

Nouvelles de Saint-Jean

A l'occasion du Nouvel An, nous sommes heureux d'offrir à tous nos clients et amis nos meilleurs vœux de bonheur. Puissent l'année 1933 marquer pour eux le retour définitif des heures de prospérité! Comme par le passé, nous nous efforçons de les servir utilement et nous espérons qu'ils nous conserveront leur confiance.

LA DIRECTION

Va-et-Vient

Mlle Gisèle Chevrier, de Saint-Lambert, était l'invitée de Mlle Ruth Gervais, la semaine dernière.

M. et Mme Gilles Racicot et leur famille, de Montréal, écoulent les fêtes de Noël et du Nouvel An dans les familles Racicot et Brault, de notre cité.

Mme Serge Pinsonnault a passé la huitaine de Noël à Toronto, l'invitée de sa sœur, Mme Jules Poulin.

M. et Mme Florent Bonneau, leurs enfants, de Montréal, écoulent les jours des Fêtes, chez M. et Mme Mathias Choquette, de cette ville.

M. et Mme C. E. Chaffour et leurs enfants, Robert et Jacqueline, de la rue Laurier, ont passé les fêtes de Noël à Cornwall, Ontario, les invités de M. et Mme Charles Bergeron et de Mme J. A. Sauvé, sœurs de Mme Chaffour.

M. Elise Gervais, Mlle Béatrice Gervais, M. Lucien Gervais, Mme Vre Ledoux, étaient en visite à Mariville, le jour de Noël, chez Mme Joseph Ledoux.

M. et Mme Raoul Bail et leurs enfants, d'Amos, Abitibi, visitaient ces jours derniers, la famille du notaire L. Deland, ainsi que leurs nombreux amis, de notre Cité.

Souhaits de Rétablissement

Nos vœux de rétablissement à Mme Louis Ouellette, de la rue Saint-Charles, souffrant de pneumonie et sous traitement à l'Hôpital Saint-Jean.

Remerciements

Mlle Anna Durivage et les membres de sa famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques lors du décès de Mlle Thérèse Durivage, survenu ces jours derniers.

Les membres de la famille Joseph Tremblay, remercient toutes les personnes qui leur ont été sympathiques dans l'épreuve qui les a frappés, par la mort de Mme Vre Joseph Tremblay, survenue ces jours derniers.

L'Heure Catholique

La causerie à l'Heure catholique du 1er janvier 1933, organisée par le Comité des Œuvres catholiques de Montréal, sera donnée par le R. P. Fortunat Laurendeau, S. J. Il parlera de la fête du jour.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20 audition de chant religieux.

Artisans Canadiens-Français soyez aux écoutes

Le jour de l'An, dimanche prochain, à 545 heures p. m., le Président général de la Société des Artisans Canadiens-Français, présentera ses souhaits aux sociétaires de cette importante association. Que tous les membres soient aux écoutes pour entendre la voix chaude et sympathique de M. Rodolphe Bédard, lieutenant-colonel et président général.

Payons nos taxes

L'année s'achève, tous s'empressent de mettre ordre à leurs affaires, chose très logique pour connaître sa position financière. Il ne faudrait pas oublier l'item des taxes municipales qui lorsque en règle, donne droit de vote aux citoyens. Emprisonnons-nous de payer ces comptes afin d'aider à la bonne administration de notre ville d'abord, et afin de pouvoir voter aux prochaines élections.

Calendriers reçus

Il nous fait plaisir d'accuser réception et de remercier qui de droit, pour les jolis calendriers reçus pour la nouvelle année.

La maison Lussier et Gailpeau, la société des Artisans Canadiens-Français, les brasseries Molson, Dow, Old Stock Ale, la Banque Canadienne Nationale, la Cie Mutuelle d'Assurances, la Boulangerie du Bon Pain, Canada Printing Ink, Trahan et Frère.

L'Entretien des Trottoirs

Depuis le début de la saison froide, la température se prête bien à l'entretien des trottoirs en notre Cité; cependant, il est encore certains propriétaires qui semblent ne pas comprendre l'importance de l'entretien quotidien; le locataire ne doit pas ignorer qu'il est tenu de faire sa part.

La Cité de Saint-Jean ne sera nullement responsable des accidents pouvant se produire durant la saison d'hiver, par suite du mauvais entretien des trottoirs faisant face ou longeant les propriétés; de plus en vertu de la loi et des règlements existants, la Cité n'est pas tenue d'entretenir en hiver, les chemins publics, sauf ce qui concerne les véhicules à traction animale.

Une négligence sous ce rapport peut coûter cher, à la personne tenue responsable; que les intéressés prennent la chose en considération, et s'efforcent quotidiennement d'entretenir leur partie de trottoir. L'aspect de notre Cité aura tout à y gagner et la bourse des propriétaires également.

Naissances

A Saint-Jean, le 21 décembre, a été baptisée Marie-Gisèle-Lise, née le 19, fille de M. J. Armand Ménard, manufacturier, et de Marie-Thérèse Caudette. Le parrain a été M. Edouard Ménard, et la marraine Marie-Rose Surprenant.

A Saint-Jean, le 22 décembre, a été baptisé Joseph-Maurice-Yvon, né le 20, fils de M. Auguste L'Étoile, cordonnier et de Anna Cloutier. Le parrain a été M. Polydore Brodeur, de Sherbrooke, représenté par M. Clément L'Étoile, frère de l'enfant, et la marraine Rose Marceau, représentée par Rose-Aimée L'Étoile.

A Saint-Jean, le 24 décembre, a été baptisée Marie-Lucie, née hier, fille de M. Georges-Aimé Rémy, et de Cécile Hébert. Le parrain a été M. Georges Rémy, de Notre-Dame-Auxiliatrice et la marraine Florida Pélaudeau, son épouse.

A Saint-Jean, le 24 décembre, a été baptisée Marie-Antoinette-Yolande, née le 23, fille de M. Euclide Morrier, potier, et de Antoinette Brodeur. Le parrain a été M. Rodolphe Chrétien et la marraine Mlle Gertrude Chrétien, sa sœur.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 24 décembre, a été baptisé Joseph-Fernand-Réal, né le 19, courant, fils de M. Eugène Bonnette, mécanicien et de Adèle Laviolette. Le parrain a été M. Berclius Bonnette, commis, et la marraine Madeleine Goyette, de Saint-Athanase d'Iberville.

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 22 décembre, a été baptisée Marie-Estelle, née le 4 courant, fille de M. Leslie J. Deland, notaire et de Rachel Archambault. Le parrain a été M. Raoul Bail et la marraine Marie Archambault, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A Saint-Edmond, le 24 décembre, a été baptisé Joseph-Fernand-Marc, né le 18, fils de M. Armand Saint-Denis et de Hermine Dignan. Le parrain a été M. Wilfrid Bouchard, de Saint-Jean, et la marraine Madeleine Saint-Denis.

A Saint-Edmond, le 25 décembre, a été baptisé Joseph-Noël-Rodolphe-Gérard, né le 24, fils de M. Charles-Emile Côté et de Germaine Pagé. Le parrain a été M. J. Rodolphe St-Arnaud, agronome, et la marraine Rosa Pagé, son épouse, de Saint-Jean, oncle et tante de l'enfant. Porteuze: Mme Adrien Couture, tante du bébé.

Décès

Le 20 décembre, a été inhumé en notre cimetière paroissial, le corps de Paul-Emile Brault, fils de M. et Mme Euclide Brault, décédé à l'Hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 8 jours. Nos sympathies.

Morts subites

Le coroner Dr. Oscar Laberge a rendu un verdict de mort naturelle, dans le cas de M. Benjamin Stephenson, 70 ans, de Saint-Luc, mort subitement, vendredi soir. Le Dr. Laberge a aussi disposé, sans enquête, des deux cas suivants: Mme Félix Hébert, 46 ans, de Saint-Paul, le 10, et Mme Noëlle, décédée subitement, samedi; Mme Hervé Breton, 32 ans, de Saint-Sébastien, morte subitement.

Chez les Damistes

Un tournoi a été commencé ces jours derniers, entre MM. Rosaire Dubucque et Jean Godin et ce dernier est sorti vainqueur de la première partie. Un autre tournoi avec enjeu pour le championnat de Saint-Jean, doit avoir lieu entre MM. Léandre Guay et Domina Labrecque, tous deux ont fait promesse publique dans les journaux, que ce dit tournoi devait être disputé durant le mois de décembre ou janvier.

Voici les renseignements demandés à propos de championnat: MM. Joseph-Olivier Labrecque, champion des comtés de Saint-Jean-Iberville; Léandre Guay, champion de Saint-Jean; Domina Labrecque, champion pour partie rapide, ne dépassant pas une heure; Rosaire Dubucque, champion de la Classe B; Jean Godin, champion Junior; les ex-champions classe A ont été: MM. Frs. Fortin, Antoine Campbell, Casimir Oulmette et J. B. Spérand, MM. Moïse Toupin, Eugène Papineau, Camille Dextrade, Ephrem Benoit, pour la classe B.

Comme vous le voyez, les championnats sont nombreux et représentent si lucrativement sur leurs lauriers; il est grandement temps d'éveiller ce silence et ne craignons rien, les lutteurs seront les braves, car il est dans l'ordre de lancer des défis pour l'honneur ou pour un enjeu. Seuls les championnats de cette ville ou des deux comtés seront avec enjeu; le championnat des comtés est fixé à \$25. On peut s'adresser au gérant de ces dites championnats.

Au jeu de cartes, un défi est lancé par M. Victor Bissonnette et Léopold Robichaud, à MM. Joseph Polier et Donat Bilodeau; ces deux derniers sont les champions actuels, le tour pour l'honneur et publication dans le journal.

Tel que déjà annoncé, nous avons eu musique et aussi le tour de force, qui consistait à piler un gros sou avec ses doigts. Ce dit tour a été fort bien exécuté.

Emission de l'Ecole Sociale Populaire

La prochaine causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi, 4 janvier, à 6 h. du soir. M. Gustave Lafleur, professeur au collège Jean de Brébeuf, continuera son exposé du communisme.

Invitation

Les contribuables de la Cité de Saint-Jean sont priés de se rendre en foule à l'Hôtel de Ville, mardi soir, le 30 janvier prochain, afin d'assister au dénouement d'une petite farce intitulée "Assurances Patronales", qui s'y joue par nos échelons depuis, trois ou quatre semaines.

(Communiqué)

Ligue des Dames Catholiques

Une assemblée spéciale à l'occasion de Noël, eut lieu dans les salons des Chevaliers de Colomb, mercredi soir, le 21 courant. Plusieurs membres de Montréal, faisant partie des Conseils National et Diocésain, accablèrent à notre Ligue, l'honneur de leur présence.

Après l'adresse de bienvenue, lue par la présidente, Mlle Ella Dixon, on procéda au tirage du \$20, en or et Mme King, présidente diocésaine retirant le numéro 172, proclama Mlle Inez Lloyd, de cette ville, comme l'heureuse gagnante.

Au cours de cette amicale réunion, Mlle Lottie Farrar rendit avec son talent vocal reconnu, deux magnifiques pièces appropriées. Mme Lina Simard l'accompagnait au piano. De dévoués rafraîchissements furent ensuite servis par Mlle Buck et G. Chassé à qui étaient confiés les honneurs de cette soirée.

La Conférence Saint-Vincent de Paul

La conférence Saint-Vincent de Paul de Saint-Jean offre ses sincères remerciements à tous ceux qui ont versé quelque offrande à sa caisse, lors de la messe de Minuit, à l'église paroissiale.

Plusieurs dons particuliers ont été remis, en ces derniers temps, à la Société Saint-Vincent de Paul. La Congrégation des Enfants de Marie, la Ligue de Hockey, les Dames Catholiques, les Filles d'Isabelle, etc., ont souscrit généreusement à l'œuvre des pauvres. Au nom de ces derniers, nous disons à tous un merci bien sincère.

Nous prions aussi tous les citoyens qui ont su si bien accueillir les "guignoleux" de prendre leur part de ces remerciements et d'être assurés que les pauvres véritables seront les premiers à profiter des fruits de cette charité.

C'est grâce aussi aux fonds de secours offerts par les différentes congrégations religieuses ou associations de bienfaisance que la Société Saint-Vincent de Paul a pu, cette année encore, poursuivre son œuvre. Si nous ne nommons pas ici chacune d'elles, il n'en est pas moins vrai que leur action a été très efficace et très appréciée. A celles-là aussi, il faut dire merci... mais nous y reviendrons en d'autres occasions.

Aux enfants pauvres

Comme par les années passées, il y aura encore avant la fin de décembre, une distribution de jouets aux enfants pauvres.

Dans une des salles de l'hôpital neuf, on a joliment étalé, à côté des vêtements confectionnés par des mains charitables, des objets divers aux couleurs multiples, venus d'ici et de là, et qui apporteront un peu de bonheur à ces petits qui déjà, à l'aube de la vie, ont connu la misère et les privations.

Plusieurs de nos lecteurs ont pu visiter, ces jours derniers, cet étalage de jouets divers, poupées, volutes, petits wagons, flûtes, etc. Il s'agit maintenant de distribuer ces objets aux pauvres. Le père Noël qui aime tant à sourire aux petits miséreux, viendra, vendredi prochain, faire lui-même cette répartition. Mais comme cette année, il n'est pas très riche, il ne donnera des cadeaux qu'aux enfants de 3 ans à 7 ans. Il sera à son poste, vendredi, de 4 heures à 6 heures.

Nous demandons aux parents qui voudraient y conduire leurs enfants, de ne se présenter qu'à ces heures. Ils devront entrer par la porte du nouvel hôpital, rue Jacques-Cartier. On leur indiquera alors le chemin à suivre.

On évitera surtout de circuler dans la vieille bâtisse, afin de ne pas déranger les patients qui reposent. Inutile d'ajouter que ces jouets ne sont donnés qu'aux pauvres; mais à ceux-là, ils seront offerts avec plaisir.

Détail à retenir: la distribution sera faite aux enfants de 3 à 7 ans. L'heure de la distribution: de 4 à 6 heures de l'après-midi. Le jour: vendredi prochain, le 30. L'entrée: Dans le Nouvel Hôpital, entrée rue Jacques-Cartier.

Pour faveur obtenue

Remerciements à la Bienheureuse Marguerite Bourgeoise, pour faveur obtenue avec promesse de publier.

M. D.

Au Conseil de Ville

Notre Conseil a tenu, mardi soir, la dernière assemblée de l'année. La réunion était présidée par son hon-

neur le maire Georges Saint-Germain et les échevins L. E. Martel, Jos. Maynard, Adolphe Richard, H. H. Hamel, Alexandre Grégoire étaient présents ainsi que le secrétaire Honoré Morais et l'ingénieur municipal Oscar Bessette.

On souleva de nouveau la question des assurances patronales. Les assurances patronales de la cité étaient échues le 1er décembre dernier, mais la Prévoyance qui détenait ces assurances l'an dernier n'ont pas renouvelé ces assurances. On discute longuement sur l'opportunité d'acheter l'assurance dans une compagnie indépendante ou dans une compagnie de l'association. Quelques échevins se montrent plutôt en faveur des compagnies de l'association et M. Jos. Lange, agent de Saint-Jean fait remarquer au Conseil que les assurances feu de la cité, sont prises dans une compagnie indépendante et qu'il ne voit pas pourquoi le Conseil n'épargnerait pas la somme assez rondelette de la différence de taux entre les compagnies indépendantes et les compagnies tarifées.

M. l'échevin L. E. Martel fait remarquer que la ville suivant les taux qu'elle a payés l'an dernier, elle n'aurait économisé qu'environ \$650, en prenant les assurances dans une compagnie indépendante. Il suggère d'attendre à la prochaine assemblée pour régler cette question, vu l'absence de M. l'échevin Trotter qui, à la dernière assemblée avait proposé de prendre l'assurance patronale dans une compagnie tarifée et le Conseil se rend à cette suggestion.

M. Joseph Dion demande et obtient un permis pour donner une exposition d'animaux curieux: il devra une licence de \$15.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une longue liste de comptes qui sont adoptés à l'exception de deux.

M. l'échevin Martel s'opposa à la lecture d'un compte payable à L. E. Martel vu que des procédures sont prises contre lui et demande que ce compte ne vienne devant le Conseil qu'après que les tribunaux se seront prononcés sur ces procédures. L'autre compte fut une cause de rire pendant assez longtemps: c'était un compte de M. Isidore Gagnon: ce compte se montait à \$3240 et comme il n'était pas accepté par le chef de police, les échevins s'opposèrent à son paiement.

M. Gagnon qui était présent se lève aussitôt et dans un langage pittoresque il apostrophe M. l'échevin Martel forçant celui-ci d'appeler le chef Joseph Morin pour donner des explications au sujet d'une partie de ce compte. Le 14 novembre dernier, M. Gagnon livra un baril d'une certaine peinture qu'il chargea \$25 le gallon, le baril contenant 50 gallons; quand le baril fut vide, le chef calcula qu'il en fallait une dizaine de gallons pour finir l'ouvrage de la couverture de la Station de Police. Il commanda ce qu'il avait besoin et M. Gagnon lui envoya un baril complet, disant de renvoyer ce qui restait et qu'il donnerait un crédit pour le montant.

Le chef crut bon de peser le baril vide et le baril qui contenait le reste de la peinture. D'après les données du chef il restait 315 lbs de peinture dans ce baril et M. Gagnon charge 46 gallons de peinture de ce baril, ce qui ferait que les 46 gallons restant pèseraient 315 lbs. D'autres échevins entraient l'échevin Richard, trouvent que le prix demandé \$25 n'a pas de bon sens: le plus cher que l'on puisse payer cette espèce de peinture est \$150 le gallon. M. Gagnon s'en prend à MM. Martel et Richard et dit que si son compte n'est pas payé ce soir, demain il prendra des procédures contre la ville pour se faire payer.

Cette année, la fête de Noël devait être empreinte d'un cachet tout particulier, à l'Hôpital Saint-Jean, puisqu'elle coïncidait avec la visite du nouvel hôpital, la distribution des offrandes et le dîner des vieillards à l'endroit de la future chapelle. Autour des tables joliment dressées avec parures de gui et de sapin étaient groupés les vieillards au visage rayonnant de joie. M. le curé J. E. Coursol prit place au siège présidentiel, ayant à sa droite, M. Frs. Monet, Grand Chevalier du Conseil 1145 et à sa gauche, le Docteur A. Bouthillier, M. P. P. De nombreux autres membres du clergé ont aussi pris part à la manifestation.

En termes heureux, notre dévoué pasteur dit tout le bonheur qu'il ressent d'entrer dans ce spacieux édifice, nécessaire depuis longtemps à nos malades et vieillards, ainsi qu'au personnel dévoué qui en prend charge. Il remercia et félicita les innombrables religieuses pour le dévouement sans bornes à l'égard de l'œuvre, ainsi que les Chevaliers de Colomb, dont le généreux geste se répète chaque année, avec une ardeur toujours nouvelle.

M. Frs. Monet, à son tour, parla à peu près de la même sens et se fit l'interprète éloquent et chaleureux des membres échevins de Colomb, pour rendre la joie-épreuve en ce beau jour de Noël et leur admiration aux zélées religieuses et au bon personnel.

Le docteur A. Bouthillier transmit ensuite, vœux et compliments d'usage et parla de la construction pressée, à qui nous sommes redevables pour une bonne partie, à l'honorable L. A. David. Nous soulignons en passant que nous croyons que notre populaire député a aussi sa part.

Avec quelle joie les vieux époux

voient à leur horizon, hélas! pressé, la perspective d'un hôpital où ensemble ils finiront leur jour.

De vifs applaudissements ont fait écho à ces discours et au milieu d'une gaieté sans pareille, l'on dégusta les mets succulents et abondants.

La partie à la disposition de l'Arbre de Noël et des objets de toutes sortes à être distribués par Révérend Soeur Dumont, mérite une mention toute spéciale; l'ange de la charité, à certes fait une belle tournée, et à la louange des cœurs généreux, et du beau mouvement des Boy Scouts, fait écho le touchant et reconnaissant merci des protégés.

Il serait impossible de dire le nombre des personnes qui ont visité la construction nouvelle et à chaque jour, la liste s'allonge. Toutes admirent la beauté de l'architecture et constatent avec quelle nécessité, ce nouveau local s'imposait.

Liste des donateurs Chevaliers de Colomb, en faveur de l'Hôpital: MM. Emery Bonneau, E. Choquette, Louis Tarte, Maurice LeSieur, notaire J. A. Lussier, Hector Morneau, E. Goyette, Hervé Goyette, David Daigault, Raymond Authier, Alfred Beauchamp, A. Martin, A. Fortin, J. B. Rolland, Fabio Monet, avocat, Lussier & Gailpeau, Joseph Benjamin, L. Soucy, E. Pelouquin, H. Labossière, Dr. Victor Levasseur, Honoré Morais, Georges Savoye, Delphis Poiré, Serge Pinsonnault, Mme Léon Couture, J. C. Beaulieu, Dr. Bouthillier, Chef de Police Morin, Dr. G. Caza, J. P. O. Langlois, Maurice Guillet, Orlas Blais, P. Lebert, H. Bourassa, R. Bouchard, L. Raymond, René Bonneau, Oscar Thériault, Moïse Toupin, Lionel Robichaud, W. Bourque, J. A. Paquette, Camille Lantot, L. O. Perrier, L. E. Roberge, L. J. Mayhew, Ulric Trahan, Ernest Lachance, Aimé Oigny, Léo Dupuis, M. D. Fournier, Amédée Bégnoche, Roland Lussier, L. A. Lussier, Léon Bienville, Edmond Bienville, Timothée Bienville, J. C. Comeau, Dr. Emile Phaneuf, Joseph Berthiaume, T. St-Germain, Ivan Sabourin, J. H. Lantot, J. C. Latour, Léopold Dupuis, J. A. Laplante, W. Paradis, J. Deland Notaire, Arthur Langlois, G. Bouchard, Emile Langlois, Oscar Bessette, Joseph Payette, Dr. Georges Phaneuf, Gustave Racicot, Ed. Bourgeault, Léo Galipeau, Arthur Desforges, J. E. Landry, Alphonse Lorrain, V. Sévigny, A. Charbonneau, Victor Cartier, R. Alexandre, Louis Emond, Employés de l'Hôpital, Christophe Brodeur, Arsène Prairie, Laurent Folsy, E. Choquette, Dr. Brosseau, Jos. Cloutier, Dr. Henri Lafamme, Oscar Laberge, M. Davignon, G. St-Germain, Adrien Gaudette, H. Bernard, Adolphe Létourneau, A. Cook, Dr. J. A. Vian, Georges Simard, J. Albert Alexandre, A. Tremblay, C. H. Poiré, Arthur Alexandre, M. Choquette, Victorin Côté, Alexandre Brosseau, J. R. St-Arnaud, J. R. Courtemanche, Alex. Lantolaut, ainsi que plusieurs anonymes.

Le merci de l'Hôpital
Que Dieu soit votre récompense, chers bienfaiteurs pour vos bontés. Rien n'a surpassé la gracieuse réception de Noël aux pauvres de l'Hôpital.

La présence des membres du clergé, des dignitaires et du corps civil de la cité était le plus bel hommage rendu à la souffrance. Les chers et bons vieillards installés dans la future chapelle attendaient avec une attitude royale le signal des acaptes. Des chants patriotiques par l'Orphelin de Saint-Jean et la louable habitude de la bénédiction avant le repas ranimèrent ces figures d'un sourire rayonnant.

Reconnaissance soit donc portée à ces Messieurs dont l'âme généreuse n'a pas calculé avec les sacrifices, soit pécuniaires, soit physiques. Essayer d'énumérer les noms des participants de ce beau geste de "Bienfaisance" serait créer une lacune infranchissable.

Vers tous les amis anciens et nouveaux de la charité, va le plus cordial et le plus sincère merci.

LE PERSONNEL

Noël à l'Orphelinat

Depuis de longues semaines, les petits orphelins révalent de Noël et voyaient leur sommeil irradié de cette douce vision, car à Noël, l'on dit qu'il y a du bonheur pour tous. A l'Orphelinat Sainte-Thérèse, grâce aux nombreux cœurs généreux, la tournée du petit Jésus a été des plus fructueuses.

A 11 heures de l'avant-midi, les Chevaliers de Colomb ont fait leur visite annuelle et leur nom figurait avec honneur au dîner de fête; dans l'après-midi, les dames patronnesses avec leur générosité et leur tact reconnus, ont procédé à la distribution de jouets et cadeaux et un délicieux godailler vint régaler tous les petits bécots, avides de bonnes choses.

La joie empreinte sur tous les fronts, les joyeuses exclamations, les yeux pétillants d'allégresse, redisaient mieux que les mots, la reconnaissance et les sincères remerciements des petits orphelins, envers leurs bienfaiteurs.

Voici les noms des dames et demoiselles qui ont bien voulu prêter leur concours pour habiller les poupées: Mmes Albert Bergevin, Henri Bernard, C. E. Courcheve, A. Deland, Georges Portia, Armand Gervais, Aldérie Laurin, René Lomme, Vernon Longtin, Georges Lord, M. Messier, Fabio Monet, Alphonse Morin, Germain Poulin, John Prew, Georges Phaneuf, Frank Pratt, André Rénier, Harold, John

et Paul Savoye; Mlle Alice Brosseau, Margot Demers, M. Du Tremblay, Claire Duval, Bella Falls, Louise Godin, Pauline Gervais, C. Laurin, Berthe Meunier, Madeleine Morin, Madeleine Papineau, Claire, Marthe, Rita et Simone Poulin, Dorothy Pratt, Yvette Raymond, Jeanette Sabourin, Lucienne Sabourin, M. C. A. Laberge, Dr. V. J. Levasseur, famille Georges A. Savoye, L. O. Perrier, Docteur Brosseau, Roland Sabourin, Aldérie Trahan, Armand Cloutier, Adolphe Richard, l'abbé Léo Lamarre, J. H. Vallée, M. Chaput, boulanger, Georges Fouquet, Eugène Papineau, Ernest Mombela, Alphonse Lorrain, Eddy Mombela, Georges Saint-Germain, Maurice LeSieur, A. Beaudry, G. Fortin, Avocat, J. A. Lussier, notaire, L. P. Cloutier, Fabio Monet, avocat, Isidore Gibeault, G. Phaneuf, médecin, Ed. Bienville, Henri Daunais, Alfred Granger, l'abbé, MM. Pratt & Gaudette, Amédée Fournier, J. Charles Boutin, Pharmacien Régulier, A. Frédeux, N. Plette, J. P. Meunier, Ernest Lachance, A. O. Talbot, Moïse Lebeau, J. Bouchard, Mmes J. A. Paquette, M. G. Tremblay, Mmes J. B. Langevin, B. St-Amand, Pierre Trahan, M. A. Dextraze, M. P. Nicholson, Mme Albert Trahan, M. G. Poulin, pharmacien, le gérant du "United" de \$1.00, M. D. Gamaiche ont aussi sur la liste de la reconnaissance ainsi que plusieurs autres anonymes.

Les petites Sœurs Franciscaines de Marie adressent à tous et à toutes, un sincère merci et se chargent de faire de leurs protégés, les fidèles interprètes au pied de la Crèche, afin que Jésus-Enfant répande largement sur tous, grâces et bénédictions de choix.

La Messe de Minuit dans nos églises

"Laissons là tout le troupeau, qu'il erre à l'aventure" dit le naïf couplet des bergers, en marche pour aller rendre leurs hommages au divin Roi de la Crèche; fidèles à l'exemple donné, toute la chrétienté a mis de côté les soucis matériels, et s'est laissée pénétrer de la douce poésie et des réconfortants effets, de la belle nuit de Noël.

Malgré l'absence de neige et l'insolence de la température, les fidèles se sont pressés par groupes nombreux, vers nos différents temples, brillamment illuminés et que remplissaient de ses larges ondes, la musique des grandes orgues.

La Crèche, centre d'attraction des yeux et des cœurs, touchante dans sa belle simplicité, joliment dressée dans nos différentes églises, abrite jalousement le Roi pur, le Soleil de Justice, le Prince de la Paix, l'Emmanuel, le Fils de l'Homme. Celui que Dieu devait envoyer à son jour, que les Prophètes avaient prédit dans les crépuscules de la tristesse et du châtiment; que les voyants avaient vu descendre sur la terre, comme un éclair dans sa victoire et dans sa gloire; que les pauvres, les blessés, les affamés, les offensés attendaient de siècle en siècle, comme l'herbe sèche attend la pluie, comme la fleur attend le soleil, le cœur, la consolation; le fils de Dieu et de l'Homme, le Dieu qui a enveloppé sa divinité de la fange d'Adam, le doux frère quotidien, est là reposant sur la paille, grelottant de froid et attendant la visite de ceux qu'il a tant aimés. Par centaines, les fidèles émus y accourent et offrent au Divin Enfant, l'or de leurs adorations, l'encens de leurs prières et la myrrhe de leur charité.

Les communions sont nombreuses et l'Hostie de Noël apporte à tous, sa large part de réconfort et de bonheur. Les parures artistiquement disposées invitent à la ferveur et reposent des vaines visions, de cette triste terre; de concert avec les anges, les musiciens et les chœurs, elles ajoutent à l'éclat de cette fête unique.

A Saint-Jean l'Evangéliste, M. le curé J. E. Coursol officiait, assisté de MM. les vicaires Charbonneau et l'Eucyer, comme diacre et sous-diacre.

A l'orgue, tenu par M. Etienne Guillet, l'Orphelin de Saint-Jean, dirigé par M. L. Omer Perrier, a rendu le programme suivant: Entrée: Marche de Pête, de G. Goff.

Minuit Chrétiens, d'Adam, par M. Charles Rameau avec harmonisation.

Kyrie et Gloria de Guy Ropartz.

Credo, de Nicou-Choron; Sanctus et Agnus, de la 41ème messe de Merli, à 4 voix égales.

A l'Offertoire, M. Guillet joua les Airs de Noël, de sa composition; à la sortie, il exécuta la finale de la 1ère sonate de Guilmant.

Durant la messe de l'Aurore, les vieux Noël harmonisés ont réjoui les cœurs: Il est né, le divin Enfant; Nouvelle Agréable, les Anges dans nos Campagnes. Dans cette Étable, Ça Bergers, assemblons-nous; Jésus Bambino, de Petro Vini; Jésus de Nazareth; Bergers, nuit de Noël de Concone; Montez à Dieu, de Gounod; Jésus est là, de Novello. Les principaux solistes furent MM. le notaire J. A. Lussier, Charles Rameau, Samuel L'Eucyer, Maurice Barré, Napoléon Plette, B. Saint-Amand, Charles Commette, R. McNulty, E. Choquette, Yves Perrier, ce dernier, étudiant au Collège St-Laurent, et le directeur.

A la messe du jour, le même programme musical fut rendu et M. Etienne Guillet exécuta la Marche Triomphale de Karg-Elert. Les voix furent très sonores et les voix de l'Orphelin de Saint-Jean, à l'orgue, l'on chanta le "Cor Jesu" de Laval-

BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

Maintenant Une Nouvelle Année

ENCORE une année sur son déclin; une année d'épreuves et de difficultés pour plusieurs parmi nous.

L'année 1933 s'annonce plus encourageante; de partout nous venons de nouvelles des plus rassurantes, ce qui nous permet d'être des plus optimistes et des plus enthousiastes.

Puissiez-vous en 1933, nous continuer le bienveillant patronage que vous nous avez si généreusement accordé dans le passé. En vous remerciant, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une année de BONHEUR ET DE PROSPERITE.

Bonne et Heureuse Année!

LESIEUR ET FRERE

Charles LeSieur

J. Maurice LeSieur

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Prenez la bonne résolution de venir chaque semaine à notre magasin, afin d'économiser et d'avoir plus pour votre argent.

N'oubliez pas que c'est
SAMEDI SOIR A NEUF HEURES,
que la belle dinde sera donnée.
APPORTEZ VOS COUPONS

SUCRE, 10 livres	46c
SUCRE EN POUDRE, 3 livres	25c
DATTES, 4 livres	25c
PRUNEAUX, 3 livres	25c
NOIX MELANGEES, 1 livre	19c
PEANUTS FRAICHES ROTIES, 1 livre	10c
PEANUTS SALEES, 1 livre	15c
BONBONS, 1 livre	10c
BISCUITS, 3 livres	25c
THE VERT, THE NOIR, CAFE, 1 livre	35c
ORANGES, la doz	25c, 35c, 45c, 60c
BALAIS	25c

Assortiment complet dans Epicerie, Bonbons, Noix, Fruits et Légumes, liqueurs douces.

O. GAMACHE

2 & 4 PLACE DE MARCHE - SAINT-JEAN

LA LAITERIE "GRANGER" au Public

NOS MEILLEURS SOUHAITS DE

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

A tous et à chacun en particulier,
BONHEUR! SUCCES! SANTE!

Consommez les produits Granger et ces souhaits se réaliseront.

LA LAITERIE GRANGER FRERES, LIMITEE.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

de la

Boulangerie du Bon Pain

144 rue Foch, St-Jean.

Nous adressons un cordial merci à tous nos clients et amis pour l'encouragement reçu durant l'année écoulée, et comptons sur leur estimée clientèle pour l'avenir.

Voici le résultat du tirage qui eut lieu sous le contrôle du Chef de Police Morin, le 24 décembre, tel qu'annoncé:

M. Picard, 220 Mercier, . . . \$5.00	Lévi Hébert, 203 St-Jacques 1.00
A. Gallipeau, 135 St-Jacques 5.00	Olivia Bourdeau, ... 50
Mastal Grégoire, ... 2.50	Lévi Quintin, 91ème Ave, . . . 50
Mme Choquette (garage), . . 1.00	Augustin Vivier, ... 50
Joseph Bombardier, ... 1.00	350 Jacques-Cartier, ... 50
220 St-Pierre, ... 1.00	Mme Desautels, ... 50
J. N. Beauchemin, ... 1.00	31, 41ème Ave, Iversville, . . . 50
78, 91ème Ave, Iversville, . . 1.00	René Morin, 224 St-Pierre, . . 50
Pierre Allain, 170 N-Dame, 1.00	F. Ménard, 444 Grégoire, . . . 50
M. Denicourt, R. R. No 1, . . 1.00	E. Georges, 53 St-Paul, ... 50
Iversville, ... 1.00	Arthur Robert, ... 50
H. Choquette, ... 1.00	317 St-Charles, ... 50
47, 41ème Ave, Iversville, . . 1.00	André Boucher, ... 50
E. Lanoie, 8 Foch, ... 1.00	328 St-Jacques, ... 50
H. Bédard, 2e rue, Iversville, 1.00	E. Morin, 227 Laurier, ... 50
René Paradis, 353 Laurier, . . 1.00	

Le chasseur s'arrête à intervalles, pour écouter les bruits lointains de la vallée. Il en perdrait parfois l'écho, lorsque la poursuite d'un

ne proie plus magnifique et plus agile que les autres l'aura entraîné sur les cimes les plus hautes, les plus solitaires.

Extraits du rapport sommaire qui vient d'être publié

Les études de H.-C. Cooke, du ministère des Mines, à Ottawa, au cours des deux dernières saisons sur le terrain, entraîneront peut-être la modification des anciennes théories sur les rapports géologiques des gisements d'amiante de la région de Thetford, dans Québec. Le Dr Cooke expose le résumé des conclusions de ses travaux sur le terrain dans le Rapport sommaire pour l'année 1931, partie D (Extraits).

Ses conclusions relatives à l'origine et à la formation des veines d'amiante sont d'un intérêt tant scientifique qu'économique.

"Par conséquent, écrit-il, vu que la structure interne des filons d'amiante indique qu'ils se sont déposés dans des fissures béantes, et que cette conception offre un mécanisme par lequel ces fissures ouvertes pouvaient exister, et vu aussi qu'il existe une certaine preuve directe que ce mécanisme pouvait fonctionner et de fait a fonctionné, la conclusion semble donc justifier le fait que les filons d'amiante furent formés sous forme de fentes filonnelles et non comme veines de remplacement".

M. A.-H. Miller de l'Observatoire fédéral, a mené conjointement avec le Dr Cooke des observations au magnétomètre, afin de se rendre compte si les masses de serpentine pourraient être suivies sous des étendues recouvertes de drift à l'aide de cet instrument. Ces expériences y sont décrites ainsi que les résultats obtenus.

H.-W. Fairbairn traite de certains développements miniers dans le sud de Québec. Cette étude porte sur plusieurs localités où se présentent des minéraux sulfurés en petites concentrations et qui ont été exploités avec plus ou moins de succès au cours du siècle dernier. Le rapport de Fairbairn est destiné à compléter les observations faites dans le passé par Logan, Bancroft et d'autres.

On peut se procurer des exemplaires de ce rapport en s'adressant à l'éditeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

Agriculture

Le jardinage et les chômeurs

(Notes des fermes expérimentales)

Lancée sous les auspices du Rotary Club de Fredericton, Nouveau-Brunswick, et conduite de concert avec la station expérimentale fédérale adjacente, l'oeuvre de jardinage de secours que voici a permis à plus de cinquante familles indigentes de se procurer une provision abondante de légumes ainsi qu'un travail salutaire pendant un été qui, sans cela, aurait été pour elles une saison d'oisiveté absolue.

Quelques-unes de ces familles cultivaient un jardin autour de chez elles, mais la majorité d'entre elles étaient établies sur un terrain donné à cet effet par la station expérimentale. La station a fourni également un autre champ, qui a été employé comme plantation communale de pommes de terre.

Le Rotary Club a fourni la semence, les engrais chimiques et les substances de pulvérisation, et des citoyens intéressés ont offert des prix pour stimuler l'ardeur des jardiniers; les experts agricoles, provinciaux et fédéraux, ont prodigué leurs conseils et il est résulté de tout cela un succès étonnant.

Sans doute tout le monde n'a pas persévéré; il y avait deux ou trois familles d'une paresse incorrigible qui ont abandonné la tâche, mais les autres ont continué avec une ardeur digne de tous les éloges et quelques-unes des parcelles auraient excité l'envie des jardiniers professionnels vétérans.

Après avoir fortifié leur organisme pendant tout l'été avec les vitamines des laitues, radis, concombres, pois verts et fèves vertes, ces familles peuvent maintenant affronter l'hiver avec des provisions généreuses de pommes de terre, de choux, de navets, de carottes, d'oignons, de tomates en boîtes, de pois secs, de fèves et d'autres légumes. Mais il y a plus que tout cela: il y a l'effet moral incalculable résultant d'une saison passée à une occupation agréable.

Cette initiative mérite d'être répandue; elle devrait être essayée dans une vingtaine d'endroits dans l'Est du Canada l'été prochain où elle aurait partout les mêmes chances de succès qu'à Fredericton.

La station expérimentale de Fredericton, Nouveau-Brunswick, et le Rotary Club de Fredericton seront heureux de partager le fruit de leur expérience avec tous les groupements qui désireraient mettre en oeuvre une initiative semblable en 1933 et qui leur demanderont des renseignements par écrit.

Pourcentage de bale dans les variétés d'avoine

(Notes des fermes expérimentales)

Dire qu'une variété d'avoine rapporte plus de grain qu'une autre, ne signifie pas grand-chose. Ce qu'il importe de savoir, c'est la quantité d'"amande" qui est produite, c'est-à-dire de grain nu, dépouillé de sa balle, et il est nécessaire pour cela de déterminer exactement le pourcentage de bale qui enveloppe le grain.

Une expérience sur ce point a été conduite pendant dix ans à la sta-

tion expérimentale de Cap-Rouge. Elle portait sur six variétés de différents groupes d'avoine vèue (à bale), nue (sans bale), à grappes, à panicule, hâtive et tardive, et c'est l'avoine Bannière, une avoine à panicule, tardive, qui a donné les meilleurs résultats.

De 1919 à 1923, la Liberté, une variété nue, a produit 1119 livres d'"amande" par acre contre 1664 pour la Bannière. De 1920 à 1925 la Longfellow, une variété à grappes, a produit 1352 livres d'amande tandis que la Bannière en produisait 1604. De 1922 à 1926, l'Alaska, une variété hâtive, a rapporté 1440 livres d'amande par acre contre 1770 pour la Bannière.

Comparons les trois variétés tardives principales, à panicule, pendant sept ans, de 1922 à 1928: nous trouvons qu'elles ont produit en moyenne le nombre suivant de livres d'amande par acre: Bannière 1668, Victoire 1656, Pluie d'Or 1589.

En général, on peut dire que les variétés à grappes ont une trop forte proportion de bale; que les variétés hâtives et nues ne produisent pas assez de grain, et que la Bannière est la meilleure variété à toutes fins pour l'emploi dans la région de Québec-centre.

La demande de cochets approuvés grandit toujours

Les rapports que les propagandistes en industrie avicole transmettent au bureau-chef à Ottawa fournissent des indications intéressantes sur le fonctionnement du service de distribution de cochets, organisé par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Nous voyons que l'on profite de plus en plus des avantages de cette offre. Le rapport de la vente de cochets approuvés sous ce système pendant la semaine finissant le 26 novembre, dans l'Ontario, est d'une lecture intéressante sous ce rapport: il s'est vendu au total 277 cochets pour un montant total de \$999.50, soit une moyenne d'environ \$3.50 par oiseau. Un fait intéressant à noter également c'est que ces ventes comprennent un groupe de 100 oiseaux, un de 75, un de 40 et quatre autres de 10 ou plus, et sur tous ces groupes le Ministère, conformément aux termes du service de distribution, paie les frais de transport jusqu'à destination. Sur le groupe total de 277 cochets appelé à bénéficier de l'offre de remboursement de \$1.25 sur le prix d'achat, les acheteurs ont droit, sous les dispositions de ce service, à un remboursement total de \$346.25.

On peut se procurer des cochets approuvés sous ce système chez tous les éleveurs qui sont inscrits sous les règlements fédéraux du contrôle de la ponte ou de l'enregistrement. On peut obtenir leurs noms en écrivant au propagandiste fédéral en industrie avicole de la province ou l'on réside.

Publié par le Service de renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

La loi des engrais chimiques protège le cultivateur

Avant 1922, le contrôle des engrais chimiques vendus au Canada se bornait à peu de choses: on se contentait de prendre des échantillons représentatifs dans les fabriques; ces échantillons étaient analysés et les résultats des analyses étaient publiés.

On va beaucoup plus loin aujourd'hui. On prélève des échantillons sur les lots après que ceux-ci ont été livrés au cultivateur, ou sur les wagons en cours de route, ou sur les expéditions qui sont déposées temporairement dans l'entrepôt avant la distribution définitive. Le contrôle est ainsi beaucoup plus efficace qu'autrefois.

La loi des engrais chimiques, qui est appliquée par la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, prescrit que toutes les marques d'engrais chimiques vendues au Canada doivent être enregistrées, et qu'une étiquette ou une plaque portant le nom et l'adresse du fabricant ou de l'importateur, le nom de la marque, le numéro d'enregistrement, l'année de fabrication et l'analyse garantie, suivant la formule prescrite, soit apposée à chaque contenant d'engrais chimiques. L'absence d'une étiquette ou la vente d'engrais chimiques d'une analyse plus faible que celle qui était garantie, sont des contraventions à la loi, pour lesquelles des peines ont été prévues.

"Dans sa forme actuelle et par la façon dont elle est appliquée, la Loi des engrais chimiques protège les cultivateurs contre les fabricants qui pourraient être tentés de livrer des engrais chimiques moins riches que ceux pour lesquels ils ont payé. Cette garantie donnée aux acheteurs a raffermi la confiance dans les engrais chimiques d'un bout à l'autre du Canada, et elle a rendu service, aussi bien aux fabricants qu'aux consommateurs, en stimulant la vente et l'emploi des engrais chimiques et en augmentant les rendements des récoltes.

Donnons une ration bien équilibrée

Ce n'est pas avec du grain que l'on peut bien développer un cochon; pour obtenir un animal du type à bacon select, il est essentiel de donner une ration bien équilibrée. Ce bon équilibre de la ration est même l'une des choses les plus importantes dans l'alimentation des porcs, et sur laquelle il convient d'appeler tout spécialement l'attention.

Les grains du manquent pas ac-

tuellement dans bien des parties du Canada et spécialement dans les provinces des Prairies. Les grains riches en protéine sont de grain bon marché pour lequel on ne trouve pas d'acheteurs et qui, pourtant, peut donner un très bon revenu lorsqu'on le distribue aux bestiaux. Mais, comme nous disions plus haut, on obtient rarement des produits satisfaisants lorsqu'on donne des grains seuls. Il faut, pour bien faire, ajouter une nourriture riche en protéine afin d'équilibrer la ration.

De tous ces aliments protéiques que l'on peut ajouter à la ration, aucun ne vaut le lait écrémé ou le lait de beurre. En fait, c'est l'aliment idéal. Ce n'est pas sur toutes les fermes, cependant, que l'on trouve du lait écrémé ou du lait de beurre, mais il y a d'autres aliments protéiques également bons. Nous avons, par exemple, le "tankage" que l'on peut appeler "déchets d'abattoir" ou "viande cuvée", qui est un sous-produit de l'industrie des salaisons et avec lequel on obtient un très beau type de porc. Ce tankage que l'on peut se procurer actuellement au prix coûtant ou à peu près constitue un supplément protéique idéal pour l'alimentation des porcs.

Succès des relevés agricoles

"En chiffres ronds, 57,000 réponses aux deux questionnaires agricoles que nous faisons distribuer aux cultivateurs de cette province, en novembre dernier, par l'intermédiaire du personnel enseignant des écoles rurales, ont été reçues à date du 14 décembre", a annoncé aux journalistes l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture de Québec, en prenant connaissance d'un rapport préliminaire fourni par le statisticien de son département, M. J. Théo. Lamontagne.

"De ce total", a ajouté le ministre, "46,300 réponses se rapportant au relevé du bétail sur les fermes, et 4,700 aux cultures maraichères. J'ai lieu d'être satisfait de ce résultat obtenu grâce à la bienveillante collaboration de toute la presse qui fait une excellente publicité à nos communiqués sur ce point, et qui a commenté à plusieurs reprises, dans des articles éditoriaux, l'importance de la statistique et de la comptabilité agricoles pour permettre aux autorités comme aux principaux intéressés, les cultivateurs et les maraichers, de l'occasion, de savoir où nous allons, si la production est déficitaire dans certaines lignes ou trop forte dans d'autres, au détriment des premières.

"En 1931, à pareille époque, 43,000 cultivateurs avaient répondu au questionnaire du relevé du bétail, et ce questionnaire avait été distribué dix jours plus tôt que celui de 1932. Il y a donc un progrès notable, et je suis heureux de constater que la classe agricole réalise de plus en plus la nécessité d'une intelligente comptabilité et d'un inventaire de notre actif agricole en fin d'année.

"Quant au questionnaire concernant les cultures maraichères, distribué pour la première fois, il faut reconnaître qu'il a été bien accueilli par les maraichers, puisque 4,700 se sont donnés la peine d'y répondre, sur un total possible d'environ 6,000 à 7,000.

"Je félicite les cultivateurs et les maraichers qui ont répondu à notre appel, et j'invite instamment ceux qui n'ont pas encore transmis leur formule d'impôt remplie au département à le faire le plus tôt possible, afin qu'en terminant l'année nous soyons en possession de chiffres précis qui nous permettront d'établir avec exactitude la valeur de notre cheptel et l'importance de nos cultures maraichères".

ATTENTION



Vérification de vos lampes et du circuit du radio
GRATUITEMENT par un expert diplômé. Ouvrage garanti pour 90 jours. LES PRIX DEFIENT TOUTE CONCURRENCE.

E. ADAMS,
RADIO SERVICE
334 St-Jacques—St-Jean
Téléphone 664-j.

M. JOS. LALIBERTE,
Forgeron,
1906 Champlain—Saint-Jean

Remercie sa nombreuse clientèle pour l'encouragement prodigué au cours de l'année et sollicite de nouveau leur patronage pour 1933.

Bonne et Heureuse Année!

L'épouse rêvée



est celle dont la santé et l'activité égale et animent le foyer. Vous ne pouvez être cette épouse rêvée si votre santé n'est pas ce qu'elle devrait être.

Vous pouvez être bien portante, conserver votre bonne humeur et votre gaieté (tant de choses qui rendent un foyer attrayant et un mari heureux) . . . prenez des Pilules ROUGES, spécialement préparées pour les femmes, pour les soulager des maux suivants: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, sensation permanente de fatigue, essoufflement au moindre effort, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses et irrégulières, troubles internes.

Les Pilules ROUGES ont, en plus, l'avantage d'être à la portée de toutes les bourses; elles sont de beaucoup meilleur marché que les remèdes importés qui ne sont certainement pas meilleurs que les Pilules ROUGES, lesquelles depuis au delà de 40 ans, sont toujours de mêmes qualité et efficacité.

"Peu de temps après mon mariage, je me sentis affaiblir; j'étais continuellement fatiguée, sans appétit, souffrant de point dans le côté droit, de palpitations et de lassitude dans tous les membres. Étant enceinte, il fallait me tenir et ma belle-mère me recommanda les Pilules Rouges, lesquelles augmentèrent mes forces et me permirent de faire ma besogne sans trop de fatigue. Je les ai employées avant et après la naissance de chaque enfant. Au cours de l'hiver dernier, mes enfants ont eu la fièvre scarlatine et sans les Pilules Rouges, je n'aurais pu résister à la tâche. J'ai aussi employé les Pilules Rouges après une opération". Mme Louis Joyce, 2751, rue Dandurand, Montréal.

Les Pilules ROUGES sont un produit essentiellement canadien. Partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PROTEGEZ-VOUS... REFUSEZ les SUBSTITUTS qui ne sont pas pour votre avantage, mais pour celui du marchand.

Le Médecin des
Pilules ROUGES
recommande
OVONOL
pour les enfants

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Che Chimique Franco-Américain Ltd., 1506, rue S.-Denis, Montréal.

Notes sur l'engraisement des porcs

Le Service des porcs, du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande le programme suivant pour le nourrissage des porcs:

Faites mourir tout le grain. Le grain finement broyé est recommandé tout spécialement pour les jeunes porcs. Faites tremper la mouture entre les repas; ne mettez pas trop d'eau, juste assez pour obtenir une "buvée" relativement épaisse.

Il y a bien des moyens de nourrir les porcs, mais l'emploi d'une bonne auge, qui ne coule pas, est le meilleur; c'est aussi le plus économique. Donnez de l'eau fraîche et propre entre les repas. Donnez aux porcs trois repas par jour pendant au moins huit ou quinze jours après le sevrage; après cela deux repas par jour suffisent.

Les porcs qui grandissent sont très friands de fourrages verts et peuvent en faire un excellent emploi.

En hiver, les porcs aiment avoir un peu de matières fibreuses à mâcher; ils en exigent régulièrement. Donnez-leur du foin de deuxième coupe de trèfle ou de luzerne, de l'herbe bien fanée ou une céréale qui a été coupée verte.

L'effet salutaire exercé par de petits lots de betteraves fourragères données tous les jours, est si bien connu qu'il serait inutile d'insister sur ce point. Ce qui importe avant tout, c'est de voir que tous les porcs, et spécialement les très jeunes porcs, reçoivent régulièrement de la matière végétale sous une forme ou sous une autre.

Les porcs qui ne peuvent fouiller

Bonne, heureuse et prospère Année

A tous ceux qui nous ont favorisé de leur patronage distingué, au cours de l'année qui se termine, à tous nos clients et amis, nous adressons nos sincères remerciements pour leur généreux encouragement, et nous les invitons à profiter de notre même

BON SERVICE EN 1933.

Garage St-Jean

M. Georges Bouchard, Prop.

Entreposage au mois ou à la semaine

\$3. et plus par mois.

177 rue Champlain - Saint-Jean.

Service jour et nuit.

TELEPHONE: 869

Publié par le Service des renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

A l'historien qui domine une époque d'assez haut pour que les principaux facteurs en soient à la fois présents dans son regard, la suite des événements paraît semblable à ces gestes réglés qui mettent en jeu tantôt une part du corps, tantôt une autre: bref, à une sorte d'exercice rythmique.

De même, le critique examinant les "mouvements littéraires".

NOËL AU CANADA-1735



En 1735, l'ancien régime brillait au Canada de son éclat le plus vif. Les membres de la noblesse de France s'y étaient fait suivre de leurs dames, afin de mettre dans ce pays une note de charme et d'élégance. La fin de la navigation marquait le commencement d'une saison de fêtes qui se prolongeaient de la Noël jusqu'au Carême. Québec et le Château Saint-Louis étaient alors le théâtre de grandes réjouissances.

MOLSON
La bière qui vous arrive grand-père bouillie
ÉTABLIE À MONTRÉAL EN 1764

Heureuse Année

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

Nous les remercions sincèrement de l'encouragement qu'ils nous ont donné durant l'année qui va bientôt finir et escomptons leur appui durant la nouvelle.

Nous profitons de cette occasion pour annoncer que nous offrons des prix tout à fait spéciaux pour le temps des Fêtes.

AU BONHEUR DES DAMES

Mme C. LEREY, Prop.

39 St-Jacques, 137-139 Champlain.

1933

A tous nos clients et amis, nous présentons nos meilleurs vœux de **BONHEUR et PROSPERITE** au cours de l'année qui commencera bientôt.

Nous offrons nos sincères remerciements à notre clientèle pour le généreux patronage qu'elle a bien voulu nous accorder et nous lui assurons pour la nouvelle année que nous ferons tout notre possible pour lui donner entière satisfaction.

Mme P. BÉDARD

130 rue Saint-Jacques

Saint-Jean

POUR vos CADEAUX du JOUR DE L'AN

LE CADEAU LE PLUS APPRECIÉ EST SOUVENT LE MOINS COUTEUR.

POUR MESSIEURS

Donnez une boîte de Cigares ou Cigarettes. Une Pipe aux Fumeurs. Grand choix, à partir de .75 à \$10.

POUR DAMES et DEMOISELLES

Une boîte de Chocolat Moir's ou Nelson, à partir de 50 sous et plus.

Nous avons les meilleurs prix et le choix le plus varié.

Venez avec vos amis pour vos rafraîchissements ainsi que: chocolat, thé, crème glacée.

Bonne et Heureuse Année à tous!

Restaurant CAPITOL

257 Richelieu — Téléphone 58
A. E. Grégoire, propriétaire.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Que la Nouvelle Année vous apporte la joie, le bonheur et le succès.

Nous vous remercions de votre encouragement et sollicitons votre patronage futur.

Lasnier & Galipeau Ltée

Représentants des automobiles Buick, Oldsmobile, Pontiac, Chevrolet et du réfrigérateur électrique "Frigidaire".

A l'occasion du Nouvel An, nous présentons à nos nombreux clients et amis nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité et nos sincères remerciements pour l'encouragement reçu.

P. NARBONNE

BOUCHER - EPICIER

Tél: 402

274 Rue St-Charles

La BRIQUETERIE Saint-Laurent

LIMITÉE

905, Édifice Dominion Square, 1010 St-Catherine Ouest, MONTREAL
Téléphone: Harbour 4804
Briqueterie: LAFRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

AU JARDIN DES FEMMES

PREMIER JANVIER

Vents qui secouent les branches pendantes
Des sapins neigeux au front blanchissant;
Qui mêles vos voix aux notes stridentes
Du givre qui grince aux pieds du passant;

Nocturnes clameurs qui montent des vagues,
Quand l'onde glacée entre en ses fureurs;
Bruits sourds et confus, rumeurs, plaintes vagues,
Qui troublent du soir les salutes horreurs;

Craquements du froid, murmures des ombres,
Frison des forêts que l'hiver étirent,
Taisez-vous!... Du haut des vastes tours sombres,
La cloche a jeté ses sanglots d'airain!...

Voix mystérieuse au fond du ciel blême,
Le bronze a sonné douze coups... minuit!
C'est le dernier mot, c'est l'adieu suprême
Que le présent jette au passé qui fuit.

Minute fatale, insensible étape,
Rapidement s'efface, s'efface,
Cet instant qui naît et qui vous échappe
A fait faire un pas à l'Eternité!

Plus prompt que l'éclair ou l'oiseau qui vole,
Ce temps qu'on dépense en vœux superflus,
Ce temps qu'on gaspille en calcul frivole,
Quand on va l'atteindre, il n'est déjà plus.

BONNE ANNÉE

Dix-neuf cent trente-trois. Une aurore nouvelle,
Sur le sombre univers ouvre son grand oeil d'or,
Puisse la fusion que vole sa prunelle,
Filtrer et ruisseler, réjouir le décor.

L'hiver par ses rigueurs fait naître la souffrance,
Surtout chez l'indigent, dont l'âme saut luit.
L'angoisse est un tyran, et même l'espérance,
N'est plus un cordial, la faim le fait douter.

Le cœur gonflé s'agite, quand la douleur l'opprime;
De l'injustice, il sent l'amertume monter;
Ce philtre empoisonneur rendra sa détresse.
Pourquoi vivre, souffrir? La faim le fait douter.

O Père! ouvre ton cœur; veuille, ta main puissante,
Renouveler pour tous, le miracle des pains.
Ave le flambeau, de la foi vacillante,
L'humanité qui souffre, étend vers Toi ses mains.

Atôme

Au seuil de l'année...

Si j'étais une fée... Quelle joie
chose ce doit être tout de même que
d'être une fée, de faire surgir d'un
seul souhait, la beauté, la grâce et
la vertu; de créer des châteaux
merveilleux, des toilettes éblouis-
santes, de combler tous les vœux,
d'exaucer tous les désirs.

Etre une fée!... Et le cœur plein
de souhaits, vous appâtreriez!
O ma race, que veux-tu que je
puisse t'offrir?
De la fierté, de l'honneur, de la
force, le courage de grandir, l'in-
telligence de monter, monter sans
cesse, sans s'attarder aux obstacles
puérils, aux tentations étroites, aux
joies diminuées, de monter jusque
là-haut dans la lumière et la cha-
leur!

Et là d'atteindre le ciel bleu et
les étoiles d'or? De ne vivre que
dans la paix et la bonté; de ne ja-
mais être faible parce que l'on se
croit fort; de ne vouloir que des
choses justes, grandes et belles; de
n'avoir qu'un idéal merveilleux et
unique: aimer et servir; de mar-
cher, les yeux levés, dans la route
large et étroite, et d'aller ainsi
grandir par la vérité et la justice,
vers les paradis convoités. Et par-
tout sur les nuages, dans le ciel
clair, dans les feuillages, sur l'her-
be tendre ou la neige éclatante, ces
mots écrits partout, sans cesse: Aimer!
Servir!

Aimer sa race et sa patrie...
Servir les deux de toute son intel-
ligence comme de toute son âme!
Et, fée, je voudrais aller vers les
grandes cités que dévorent les am-
bitions, les luxes, les vices, les fol-
lies, et je ferais se fondre cette lai-
deur hideuse, pour la convertir en
beauté...

Et penchée vers ce miracle, je di-
rais: "Aimez-vous comme des frères,
aidez-vous comme des hommes!"
Que ceux qui sont forts por-
tent dans leurs bras ceux qui ne
peuvent plus avancer, et qu'ils les
portent jusque là-haut... Que le
puissant ne frappe pas le faible,
mais qu'il lui tende la main pour
l'aider dans son ascension...
Que personne ne repousse celui qui,
sur la pente ardue, respire pénible-
ment, mais qu'il l'attende en sou-
riant, comme un ami, mieux encore,
comme un frère... Que tous s'en-
traident en s'aimant, parce que c'est
la loi de la nature, comme c'est celle
de Dieu.

Lorsque du sein des grandes cités,
les cris mauvais se seront tus, et
que l'on n'entendra plus vibrer que
le cantique d'amour, alors j'irai
plus loin... Vers les petits bourgs,
vers les villages esselés, vers les
contrées presque désertes, et sur
toute cette humanité, je ferais des-
cendre le bonheur de vivre, le bon-
heur d'aimer, le bonheur d'être utile.

Alors la vie, de partout, devien-
drait sereine et comprise; la haine
serait abolie, la jalousie exterminée,
l'ambition de nuire détruite, les fa-
natismes ignorés, les préjugés
étouffés, et nous monterions, monte-
rions...

Mais les fées sont mortes!
Mortelles dans leurs parures écla-
tantes, ensevelies dans leurs échar-
pes de gaze d'or, les fées reposent
au cimetière de nos enfances, sous
la moisson des joies et des illusions
flétries avec elles.

Et ce n'est qu'une humble femme
qui s'avance vers vous, le cœur ma-
gnifié d'espoir, et vous offre des
souhaits si profonds et si intenses

que le Ciel devra les exaucer. Sou-
haits de beauté et de bonté, souhaits
d'amour et de triomphe, souhaits
d'union et de paix. Que les bons et
les vertueux aient pitié des misé-
rables, des déshérités, des inconsolés;
que les tendres et les heureux se
penchent vers les rudes et les tris-
tes, et qu'ils leur donnent le se-
cret de sourire; que les grands se
penchent vers les humbles, que les
forts soient aux faibles, les riches
aux pauvres, les aimés aux oubliés,
et que partout s'élève l'hosannah de
la vie, de la foi, de l'amour!

MADELEINE.

Le charme

Ceci est une toute autre affaire
que la beauté. La beauté peut n'être
qu'une réussite physique, un équi-
libre fortuit des proportions, une
belle et riche demeure qui s'est
construite autour d'une âme mau-
sade et médiocre, tandis que le
charme tient à la qualité d'un être;
il est un composé délicat, subtil, des
traits caractéristiques de son corps
et de son esprit; il est reflet, il est
transparence, il est expression, et
sa substance étherée le rend propre-
ment invulnérable aux atteintes de
la vieillesse.

Physiquement, le charme naît aus-
si souvent d'une dérogation à la
beauté que d'une perfection de cette
même beauté. Que de visages par le
monde, pas du tout académiques et
délicieux pourtant! Ainsi certains
yeux longs et un peu remontés vers
les tempes, d'autres qui s'éveillent
lentement sous leurs paupières trop
lourdes, ce profil d'une ligne écou-
rte, au petit nez retroussé si drôle,
cette jolie bouche sinuée un peu
trop grande, ces dents charmantes
avec des écarts inégaux entre elles,
que tous ces menus défauts sont
plaisants à regarder et donnent de
personnalité à une femme!

Tantôt le charme tient aux multi-
ples reflets d'une âme impres-
sionnable et mobile, ou bien au contrai-
re à la longueur, à l'indolence de
certaines natures essentiellement
féminines; il ne réside pas que dans
les traits d'un visage ou dans les li-
gnes gracieuses d'un joli corps, il
tient très souvent à la qualité de la
voix, tendre et prenante, à l'élégan-
ce de la diction (à condition qu'elle
reste parfaitement naturelle), à la
gentillesse, au pittoresque, à l'exquis
des propos, ou, en dehors et au-des-
sus de ces dons, à la grâce native.
Les gestes, leur mesure, leur ryth-
me; des mains expressives et dé-
licates peuvent composer un grand
charme.

Mais point de charme sans un ca-
ractère aimable. Amabilité, sponta-
néité, franchise, ces jolies qualités,
peuvent être secondaires, sont vaine-
ment faites pour le plaisir et le bonheur
d'autrui. Ainsi, vous êtes en compa-
gnie d'une amie qui rencontre une
amie. Vous savez le rapide et pren-
ant regard qu'elle échange en pa-
reil cas. L'inconnue, même avant
d'être présentée, avait tourné vers
vous un regard tout brillant de bon-
ne grâce. Ce fut ensuite un sourire,
non pas ce petit défilé aussitôt en-
rayé, mais un sourire pour vous, à la
mesure de tout ce que vous pensez
de bon de vous-même; et puis, ap-
prenant que vous avez des enfants,
ou que vous venez de faire un voya-
ge, ou que vous avez été souffrante,
ce fut un mot gentil, une interroga-
tion déjà presque affectueuse... en
vous quittant, le regard de la sym-
pathe inconnue semble fêché de

la minute trop courte. Votre cœur
est allé vers elle: "Quelle charman-
te femme dites-vous, que son ami-
té me serait douce!"

Cet inappréciable don du charme
se révèle dès l'enfance. Dans toutes
les pensions, les écoles, certaines pe-
tites filles sont entourées d'une vé-
ritable cour et ne se connaissent que
des amies; c'est à qui souhaitera une
place à côté d'elle, à qui voudra
dans les jeux être leur partenaire et
leur donner la main. Ces enfants-là
ont une grâce telle que les grandes
personnes souffrent de les gronder
et de les punir.

Si une femme douée de charme
(et le plus grand des charmes est la
douceur), subit les inévitables épreu-
ves de la vie, du moins réduira-t-elle
au minimum les malheurs qu'on se
crée soi-même; la mésestime, les
conflits de préséance et d'orgueil
dans les familles, les "histoires" de
toutes sortes avec les amis; elle est
la grâce: tout se simplifie et s'apais-
se dès qu'elle a parlé.

La robe du jour de l'An

Depuis qu'elle était petite fille,
tousjours, Colette avait eu sa robe
du Jour de l'An. Cette année, elle
n'en aurait pas. Se reprochant d'être
futile, elle en avait tout de même
de chagrin. Deux jours res-
taient encore vivants de l'année
mourante. Elle irait à la messe de
minuit à Notre-Dame, avec Pierre,
et ensuite réveillonner chez son
ami Lucile; pas en grand tralala,
en petit comité, et elle repassait en
ce moment la robe qu'elle allait
mettre.

Hélas, ce ne serait pas une robe
du Jour de l'An! Et pendant que
son fer allait minutieusement à
l'envers du tissu de soie, elle se
mit à se rappeler les robes du pas-
sé...

La première dont elle gardait un
souvenir net était en cachemire
rose, garnie de satin blanc. C'était
sûrement une horreur. Ils demeu-
raient à la campagne en ce temps
lointain. Elle pouvait avoir six ans.
Et elle se trouvait si belle quand
elle l'arborait, cette robe du Jour
de l'An, elle l'aimait tellement en-
core l'été suivant, que, lorsqu'on
lui permettait le dimanche de la
porter, elle s'efforçait d'imiter une
grande du couvent qui se tenait la
tête droite comme une altesse. Une
fois qu'elle s'en allait ainsi en es-
sayant de n'être pas naturelle, elle
entendit une petite fille dire tout
haut:

— Non, mais regardez-moi donc
le paon!
Elle rit toute seule à cette rémi-
niscence. Devait-elle être assez ri-
dicule? Avec ça qu'elle n'avait rien
de jol, à cet âge-là, lui a-t-on ré-
pété cent fois. Sur les confortables
que sa mère n'a jamais cessé de fa-
briquer avec des retailles comme
autrefois, quand elle apercevait à
présent des triangles de cachemire
rose, elle se disait:

— Tiens, ma robe de paon!
Elle aurait pu toute les énumé-
rer, les décrire, ces robes qui
avaient marqué ses années. Le sou-
venir de quelques-unes l'attendris-
sait encore; une petite bleue pâle,
en flanelle très fine, à pois plus
foncés. Celle-là, c'était un pur chef-
d'œuvre. Ils n'habitaient plus la
campagne, déjà, sa mère devenait
habile à coudre, et développait, à
regarder les étalages des maisons
de modes, son goût naturel.

Aujourd'hui, Colette faisait elle-
même ses robes, et dire que, mal-
gré ça, ses moyens ne lui permet-
taient pas cette année...

Elle soupira, pensant à sa robe
1931 qu'elle n'aurait pas! Elle avait
fini de repasser. Elle replaça la
planche, le fer, s'en alla tenant à
bout de bras, par les épaulettes,
cette robe qui n'était plus neuve,
qui avait été allongée, et dont la
mince ligne de l'ancien ourlet pa-
raissait un peu...

Mais elle n'avait pas les moyens
... pas le temps non plus, à pré-
sent. Elle portait aussi cet hiver
son vieux manteau, faisant durer
ses gants, ses bas... C'est que l'an-
tonne avait été marqué par un
grand chagrin. Un malheur avait
renversé la fortune de son frère
aîné, qu'elle aimait de toute son
âme. Il en avait été malade, neu-
rasthénique, cachant à tous l'éché-
ance qui venait et qu'il ne pourrait
pas acquitter. Colette l'avait dé-
couvert, un soir, qui pleurait. Son
cœur s'était tordu de douleur, de
compassion. Elle se serait volon-
tiers offerte en holocauste. Une im-
mense tendresse, c'était d'abord
tout ce qu'elle avait eu à donner à
Jean, qui lui avait avoué sa tortu-
re; il faudrait vendre la maison, et
sa femme, ses enfants ne se dou-
taient de rien. Et quel acheteur
trouver en ces mauvais jours...

Leur maison, leur petite maison
charmante comme un rêve de bon-
heur dans son cadre fleuri! Colette
était revenue chez elle tremblante,
les larmes aux yeux, avait couru
trouver son père. Il fallait secourir
Jean à tout prix. Son père voulait,
s'il le pouvait, mais il n'en voyait
pas le moyen. Elle avait été d'une
ingéniosité incroyable pour lui sug-
gérer une transaction faisable. Ce
n'était pas tout à fait assez. Alors,
elle dit:

— Le manteau que je devais avoir
coûte deux cents piastres. Prende-
les. Additionne aussi mon cadeau
du Jour de l'An, et ne me donne
plus pendant tout le temps que tu
voudras la petite rente que tu me
donnes chaque mois pour m'habil-
ler... Je refais mes vieilles robes.
Son père lui avait signé un ché-

que qu'elle était allée porter à Jean.
Elle n'aurait pas de robe du Jour
de l'An, mais se rappelant la joie
qu'elle avait eue en voyant de nou-
veau son frère heureux, elle cessait
de rêver inutilement quand, en ac-
crochant sa robe repassée, elle
aperçut, parmi les autres, une an-
cienne robe de bal en beau velours
noir, si démodée qu'elle n'était plus
mettable...

Et comme l'inspiration surgit au
cervau de l'artiste, elle revit sou-
dain un modèle du Vogue dont le
haut était un empilement de den-
telles... Elle cria de sa chambre à
sa mère restée en bas:

— Maman, aurais-tu par hasard
un morceau de dentelle noire dans
tes retailles?
— Il me semble que oui... un es-
pèce de filet de soie noire...
— O bonheur! du fish net, le der-
nier cri!

Elle descendit quatre à quatre
les marches de l'escalier, sa vieille
robe de velours à la main...

Cinq minutes après, elle la dé-
couvrit fébrilement... Une heure
après, elle la rebâtissait. D'une dra-
perie qui l'avait ornée à gauche, ô
miracle, elle put tirer des godets
pour la jupe. Elle avait un peu mal-
gri. Elle la retaila toute, et cet em-
piement allongea des six pou-
ces nécessaires... et c'était plutôt
jol, le contraste des bras blancs et
du cou, avec cette dentelle noire...

Un grand enthousiasme anima
Colette. Elle chantait en travaillant,
heureuse; puis, essayant son chef-
d'œuvre, elle allait en riant se
montrer à sa mère, qui riait aussi.
Dieu, que c'était amusant de réus-
sir. Elle ferait accorder à Pierre...

Elle ne savait pas mentir. Mais
elle le laissa constater qu'elle avait
une robe neuve.

— Ma foi, Colette, elle vous va
encore mieux que celle que vous
aviez au Jour de l'An 1928, quand
je vous vis pour la première fois...
Etait-ce le secret de l'attachement
superstitieux de Colette aux
robes du Jour de l'An? Pierre l'avait
connue en étrennant une, et em-
pressé, n'avait plus cessé de vou-
loir la voir deux, trois, quatre fois
même par semaine, quand, à force
d'ingéniosité, elle trouvait un pré-
texte. Dans cette grande ville de
Montréal, n'y a-t-il pas toujours des
conférences qu'on peut aller enten-
dre à deux?

— Non, vous ne l'aimez pas
mieux que ma 1928?

— Oui. Ou bien c'est vous que
j'aime encore mieux et je crois que
c'est la robe.

Elle rit et dit prosaïquement:

— L'autre coûtait beaucoup plus
cher...

— Qu'importe le prix?

— Mais celle-là vaut bien plus!

Et Colette soudain attendrie ra-
conta à Pierre ce qu'elle ne lui
avait pas dit:

— Vous savez, quand j'étais triste,
un soir, pas d'entrain, et que je n'ai
pas voulu vous dire ce que j'avais...
Et les confidences, d'abord émises,
finissent par le récit comique de la
composition laborieuse de cette robe
qu'il aime...

Pierre adorait déjà Colette, mais,
sérieux, pratique, il l'avait redoutée.

Elle était toujours si élégante,
qu'il trouvait sage d'attendre pour
lui proposer d'être sa femme, que
son salaire fût beaucoup plus élevé.
Le dernier point à la robe dé-
crit, il rit lui aussi, d'un rire com-
pexe, tendre, badin, mais où pas-
sait en même temps un peu du
souffle qui anime, paraît-il, les
hommes de l'âge de pierre.

— Colette, je veux qu'à Pâques
nous soyons mariés.

Michel LE NORMAND.

Sois du petit nombre

Le monde, tu l'as vu déjà, est di-
visé en deux. D'un côté, la masse, le
grand nombre; de l'autre, le petit
nombre, l'élite.

C'est à choisir. Il faut ou bien être
un de la masse, l'individu quelcon-
que, sans consistance, sans vrai ca-
ractère, médiocrement viril, sans
grandes tâches, peut-être, mais sans
idéal élevé; ou bien être du petit
nombre, lignée des exceptionnels, de
ceux qui tranchent sur le troupeau,
qui ne font pas comme tout le monde,
qui ont accepté allégrement une
originalité céleste et qui veulent,

non pas vanité, certes, mais parce
que c'est le devoir, au milieu de la
masse amorphe, être quelqu'un.

Etre quelqu'un, marquer. Avoir
du caractère, c'est cela. Tu dois
agir sur ton milieu, ne pas te con-
tenter d'être agi. Le milieu agit
sur toi. Songe aux conversations,
aux livres qui traînent, aux souri-
res, aux chansons, aux plaisante-
ries et à tout ce que cela a entou-
ré, peut-être, de la dignité de vie,
de ton intégrité de conscience, de
ton honneur de chrétien. As-tu
donné autour de toi en bien, au-
tant que tu as reçu en mal? As-tu
perdu du fat de ton entourage, ou
ton entourage a-t-il gagné à cause
de toi? Tes camarades sont-ils
devenus plus chrétiens, ou toi tu
l'es-tu pas devenu un peu moins?

Est-ce ta foi qui a déteint sur eux,
ou leur scepticisme, leur immoral-
ité qui a déteint sur toi? Es-tu
resté du petit nombre, es-tu de-
venu de la masse? Après avoir
été quelqu'un, es-tu devenu simple-
ment comme les autres? Tu les as
entendus autour de toi et en toi,
les invitations à déchoir; et tout, car
un poids toujours nous entraîne en
bas; autour de toi, car tes façons
de vivre gênent tes voisins et sont
pour eux comme un reproche. Ils

te voudraient tout semblable à eux!
N'écoute rien. Reste semblable à
toi-même. Reste toi-même. Tu as
plus reçu que beaucoup. Songe à ton
éducation, à ta famille, à ta pre-
mière communion, à tes promesses,
à ta mère. Noblesse oblige, noblesse
de chrétien surtout.

Mais ne borne pas ta ton zèle. Ren-
te du petit nombre. Sois un apôtre,
un conquérant, cherche à ce qu'au-
tour de toi un grand nombre devien-
ne semblable à toi.

L'élite sera toujours le petit nom-
bre. Mais ton rôle est de travailler à
ce qu'un grand nombre fasse partie
de l'élite.

Tenir et conquérir, c'est la dé-
vise du chrétien.

R. PLUS, S. J.

LE CANADA-FRANÇAIS
ORGANE LIBÉRAL
DU DISTRICT D'HERVILLE
L.O. PERRIER
Directeur-Propriétaire
ABONNEMENT:
Canada \$1.50 par année
Etats-Unis \$2.00 "
Lettre de St-Jean \$2.00 par année
Payable d'avance
Saint-Jean, P. Q.
84 Rue Richelieu Tél. 108

BONNE ET HEUREUSE ANNEE!

POUR 1933

Ce sont mes souhaits les plus sincères, à chacun de
mes clients et amis. En vous remerciant bien cordia-
lement de votre patronage, j'en sollicite la continua-
tion avec l'assurance que tous mes efforts tendront à
vous donner satisfaction complète.

M. le Major HENRI DORSONNENS



Rien n'offre une plus
grande valeur que votre
téléphone — il coûte si
peu et vaut beaucoup.

"Papa doit être rendu au magasin maintenant"

Papa était parti pour Nordville il y a
environ une heure, emportant une lon-
gue liste des besoins de la famille.

Soudain Mimi se rappela qu'il y avait
réunion de tricot chez les Leroux le
soir même et il lui manquait six balles
de laine.

Elle courut au téléphone. Papa doit
être rendu au magasin. S'il n'est pas
encore arrivé, M. Dupuis préparera ma
commande pour la lui remettre.

Un incident typique de la valeur du
téléphone dans l'accomplissement de la
routine quotidienne ou dans les cas
d'urgence. Le téléphone aplanit les dif-
ficultés de la vie sans qu'il en coûte
beaucoup. Vous avez besoin de votre
téléphone.



Le plus Grand Magasin de St-Jean et des environs.

Bonne et Heureuse Année

A TOUS NOS BONS AMIS, LES MANUFACTURIERS,
A TOUS NOS BONS AMIS, LE PUBLIC—
ILS SONT TOUS NOS BONS AMIS,
A TOUS NOS BONS AMIS, LES COMPETITEURS—
ILS SONT TOUS NOS BONS AMIS,

de la Saison

ospitalité à vous tous —
Que le Nouvel An
rempli de Joie!

FRERES
ES - LINGERIE
es — Saint-Jean

amis, nous souhaitons bon-
1933; nos sincères remer-
agement prodigué durant

réparations
orloges, Cadrans,
et Bijouteries,
Z CHEZ

LEURY
Saint-Jean

Saint-Jean et des environs.

UREUSE ANNEE !

aussi que la prospérité et
t les facteurs
'espérons, sera le vôtre
ochaine année.

& COMPAGNIE

ues Saint-Jean, P. Q.

UREUSE ANNEE

remercier ma nombreuse
atronage accordé au cours
i souhaite, ainsi qu'à tous
euse et prospère.

NIER, Prop.

IBERVILLE

l'assistance était considérable et les communions furent très nombreuses.

— Mlle Aline Bouchard, de Henrysburg, a écoulé ses vacances de Noël et du Jour de l'An chez ses parents.

— Dimanche dernier, après la messe paroissiale, M. le curé A. Perreault a vendu à l'enchère les bancs qui n'avaient pas été payés.

PRIX REDUITS

POUR LE

JOUR DE L'AN

Billets d'aller et retour entre tous les endroits au Canada pour le prix d'un billet simple, plus un quart

DATES DE L'ALLER

Les 30 et 31 décembre, 1932, et les 1er et 2 janvier, 1933.

LIMITE DU RETOUR

Le 3 janvier, 1933.

Billets et renseignements de votre agent local.

Pacifique Canadien

Contre le **mal de tête**

Prenez les

CAPSULES
ANTALGINE
à action rapide
MAL & TÊTE.
MIGRAINE, NEURALGIE,
RHUMATISME AIGU.
LA GRIFFE.

ANTALGINE

